



HAL
open science

Instituer l'altruisme dans une ère de rareté des biens vitaux.

Denis Dupré

► **To cite this version:**

Denis Dupré. Instituer l'altruisme dans une ère de rareté des biens vitaux.. RIODD 2021 - 16e Congrès du réseau international de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable, Sep 2021, Montpellier, France. pp.1-32. hal-03279055v2

HAL Id: hal-03279055

<https://hal.science/hal-03279055v2>

Submitted on 6 Sep 2021 (v2), last revised 9 Sep 2021 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Instituer l'altruisme dans une ère de rareté des biens vitaux.¹

Denis Dupré²

Résumé

A l'heure où se généralise la prise de conscience de la raréfaction des biens vitaux, les questions de la propriété privée et de la survie se révèlent intimement mêlées.

L'analyse des moyens d'accès à la nourriture de base pour la survie fait apparaître non seulement le concept de bien commun, au sens d'Ostrom, mais aussi les trois biens communs définis par Polanyi : la terre, la monnaie et le travail. L'entreprise est au cœur des transformations du monde et a aujourd'hui la maîtrise de ces trois biens communs.

En tenant compte des effondrements à venir, nous pensons possible que tous les hommes mangent à leur faim à condition que l'altruisme transforme radicalement nombre d'institutions notamment celle de la propriété privée.

Castoriadis a montré comment le *logos*, le dialogue, a pu et pourrait encore permettre ce type de réforme radicale qui donnerait vie dans nos institutions à la mise en œuvre de ce que nous aurions imaginé en commun.

Nous posons sur l'« agora des discussions » un ensemble de propositions de réformes et de nouvelles institutions qui permettraient que le fait que tous les hommes mangent à leur faim soit une réalité pour les années à venir.

¹ Denis Dupré, [Instituer l'altruisme dans une ère de rareté des biens vitaux](#), *Entrepreneuriat et développement durable : La « société entrepreneuriale » à l'épreuve de la crise sanitaire*, congrès RIODD., Sep 2021, Montpellier, France. ([hal-03279055](#)). Send your remarks and comments to denis.dupre@univ-grenoble-alpes.fr.

I would like to thank Sophie Klimis, professor of philosophy at the Université Saint-Louis-Bruxelles, specialist of Castoriadis, for having enlightened me on many points as well as Denis Vernant, professor of philosophy at the Université Grenoble-Alpes, for numerous exchanges on the philosophy of language. I would like to warmly thank my inspiring colleague Roland Perez who pushed me to write this last text.

² Denis Dupré is professor at the University of Grenoble and a member of the STEEP team (Sustainability, Transition, Environment, biophysical Economics and local Policies) of INRIA and of the CERAG team. He holds a master's degree in philosophy and a thesis in finance. His research focuses on money, financial risks, territorial ecology and democracy. Website "Crises and ethics of action" (<https://sites.google.com/site/financeresponsable/denis-dupre>).

Table des matières

| | |
|--|----|
| I Nourrir tous les hommes est un défi grandissant | 3 |
| 1.1 Accès à la nourriture de base dans les époques agricoles-marchandes | 4 |
| 1.2 Accès à la nourriture de base dans l'époque thermo-industrielle | 5 |
| 1.3 Le paradoxe mortifère des biocarburants | 6 |
| II Institutions, tabous et autonomie | 8 |
| 2.1 La société autonome | 8 |
| 2.2 La société hétéronome | 10 |
| 2.3 Questionner le tabou de la propriété privée | 11 |
| 2.4 Accès à la nourriture de base dans les effondrements à venir | 13 |
| III Quelles alternatives ? | 15 |
| 3.1 Imaginations radicales altruistes sur la propriété : de saint François à Polanyi | 15 |
| 3.2 Mes propositions d'institutions pour nourrir tous les hommes | 16 |
| 3.2.1 Réformes des institutions | 17 |
| 3.2.1 Création de la « Propriété Agricole Nationale pour l'Autonomie » | 18 |
| IV Des acteurs majeurs : les entreprises | 21 |
| 4.1 L'entreprise a besoin d'une grande transformation | 21 |
| 4.2 L'entreprise : altruiste pour subvenir aux besoins vitaux de chacun ? | 22 |
| 4.3 L'entreprise : institution réquisitionnée pour subvenir aux besoins vitaux de chacun. | 24 |
| Conclusion | 27 |
| Annexe A : Altruisme dans les religions | 28 |
| Annexe B : L'égoïsme radical d'Ayn Rand comme imaginaire instituant. | 31 |
| Annexe C : Les avènements possibles pour 2050 selon Griffon et Dupré (2008). | 33 |
| Annexe D : Altruisme et dette | 36 |

Nourrir tous les hommes est un défi grandissant. Les institutions dont nous disposons semblent impuissantes pour innover et faire évoluer les mentalités et les usages. Il semble que nous demeurons figés par un imaginaire institué et qu'il nous manque si ce n'est l'audace d'exprimer nos imaginations individuelles radicales, au moins une *agora* où nos imaginations dialogueraient pour dessiner le monde que nous voulons construire, un monde qui veut nourrir tous ses hommes avec les contraintes à venir qu'on envisage.

I Nourrir tous les hommes est un défi grandissant

Le défi de nourrir tous les hommes est déjà notre quotidien et les conséquences des effondrements à venir ne peuvent que l'aggraver.

La « révolution verte » à la sauce américaine dans les années 1960 a tenu une promesse : le rendement à l'hectare pour la production de céréales a explosé grâce à l'utilisation de la mécanisation et l'usage des engrais et pesticides chimiques. Il est donc surprenant qu'au siècle de la technologie reine, il reste sur la planète des gens qui meurent de faim, près de 850 millions de personnes que la sous-alimentation fragilise, et plus d'un milliard de personnes souffrant de carences alimentaires. Famine et malnutrition n'ont pas disparu pour principalement cinq raisons.

Les terres devenues stériles par leur surexploitation se sont multipliées. Dans nos pays riches de bonnes terres agricoles, ces dernières ont été vendues pour d'autres usages, notamment la construction. Des terres cultivables à destination vivrières ont été affectées à la production d'agro-carburants.

Par ailleurs, l'élevage nécessite une grande part de la production des céréales. Or les pays « riches » et ceux en voie de développement délaissent le régime végétarien qui est deux ou trois fois moins consommateur de céréales que le régime comprenant de la viande à tous les repas.

Type alimentaire ³

| Régime alimentaire type : | <i>Très riche en protéine animale</i> | <i>Riche en protéine animale</i> | <i>Protéine végétale</i> |
|---|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Utilisation de céréales par habitant (kg) | 800 | 500 | 350 |

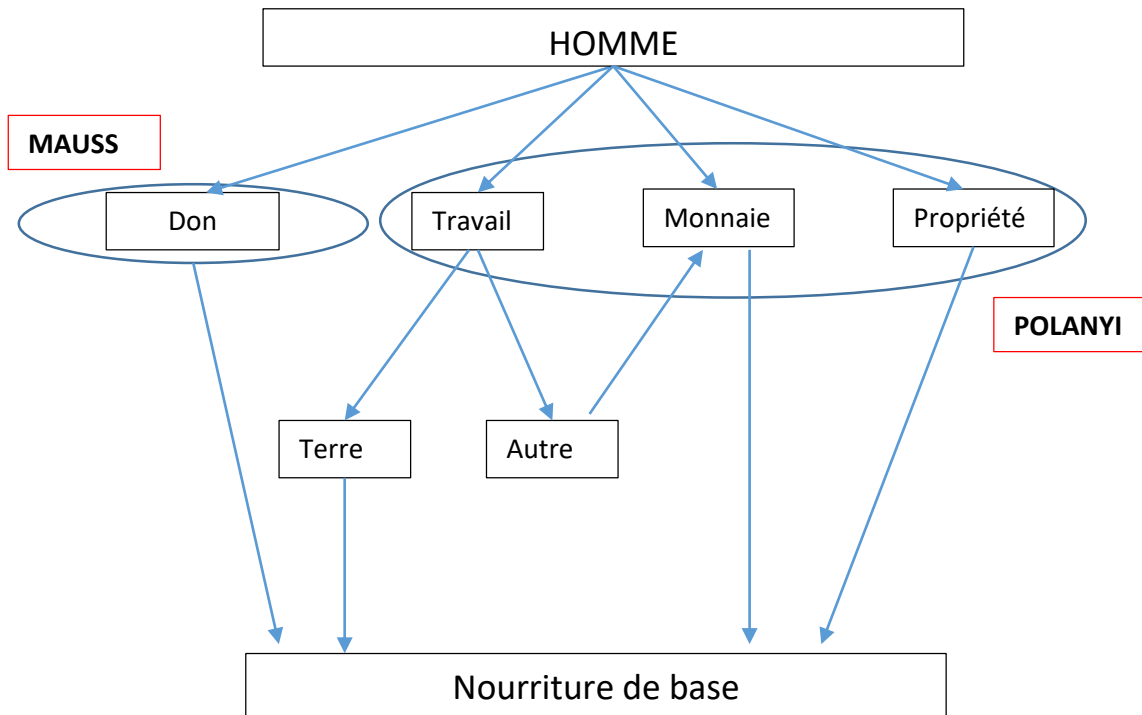
Enfin si le don/contredon des sociétés traditionnelles décrit par Marcel Mauss assurait que personne ne mourrait de faim dans une tribu, notre système économique permet de moins en moins l'accès de tous à la nourriture de base et les nombreuses institutions financées pour assurer la survie alimentaire n'atteignent pas cet objectif.

Le travail de la terre concerne de moins en moins d'humains. Beaucoup s'entassent dans les villes mais les salaires de ces travailleurs ne leur permettent même pas d'assurer la nourriture de base de leurs familles. De moins en moins de paysans sont propriétaires de leur terre. La part des hommes ayant un patrimoine financier ou un compte en banque et accédant ainsi à la monnaie pour acheter la nourriture n'est plus en augmentation.

On comprend bien pourquoi la propriété de la terre, le travail et la détention de monnaie ont été considérés comme trois biens communs par l'économiste Polanyi.

³ Denis Dupré et Michel Griffon, *La planète, ses crises et nous*, Atlantica, 2008. Planifier un monde durable pour 2050, p. 275, (en ligne), [<https://sites.google.com/site/financeresponsable/ecologie/ecologie---livres>].

Accès des hommes à la nourriture vivrière.



1.1 Accès à la nourriture de base dans les époques agricoles-marchandes

Dans les sociétés pratiquant surtout la cueillette et la chasse, ces sociétés où la survie de chacun dépend régulièrement de l'aide des autres, la forme don/contredon⁴ est dominante. Dans les sociétés agricoles et marchandes, la monnaie (ou la dette⁵) s'ajoute aux modes d'accès à la nourriture de base. La quête pratiquée par les indigents ou les Ordres Mendiants est aussi une voie d'accès qui repose sur la charité. Le travail est cependant la forme la plus courante. Le droit de vaine pâture permet d'élever du bétail sans posséder de terre. Le droit de glanage offre un moyen de survie avec son travail.

⁴ Marcel Mauss, « Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1, 1923, p. 30-186.

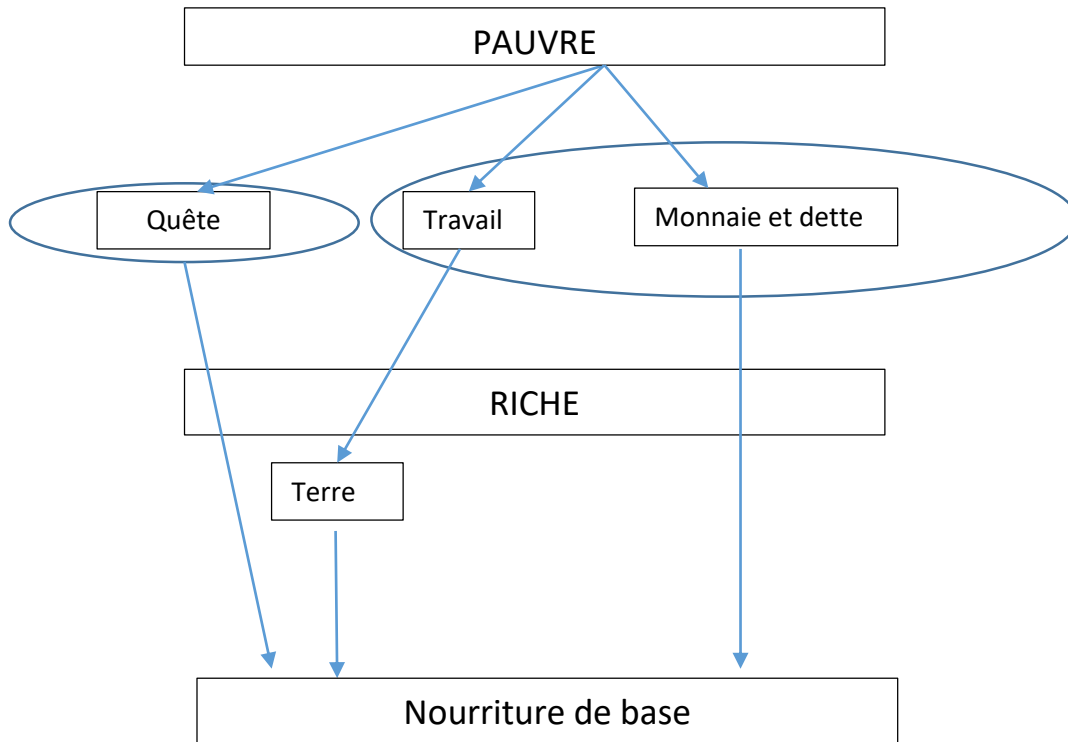
⁵ Pour un regard éthique sur la dette, lire :

Denis Dupré, « *Regards économique, politique, social et religieux sur la dette* », 2015, (hal-01174125)

Denis Dupré et Caspar Visser't, « Réflexions sur la gestion de la dette - Des textes fondateurs à la crise actuelle », *Entreprise & société*, 2017, p. 223-243.

Denis Dupré, Quelle est l'impact de la dette sur l'autonomie, in Dupré Denis, *La fabrique collective de la monnaie*, 2018, Jouquetti Libre Éditeur, [<https://sites.google.com/site/financeresponsable/economie/economie---livres>].

Accès des pauvres des époques agricoles-marchandes à la nourriture vivrière.



Dans toutes ces époques, l'accès à la nourriture de base n'est pas simple pour tous.

Il y a des effondrements individuels en particulier lorsque la force de travail n'est plus suffisante. Pour la veuve, l'orphelin, le malade, il ne reste que la charité du plus riche, de celui qui peut dégager un surplus.

Il y a des effondrements collectifs. La disette chasse régulièrement des populations qui doivent trouver refuge sur des terres voisines. Mais il faut qu'il y ait une autre terre encore libre ailleurs et que l'étranger y trouve un accueil favorable⁶.

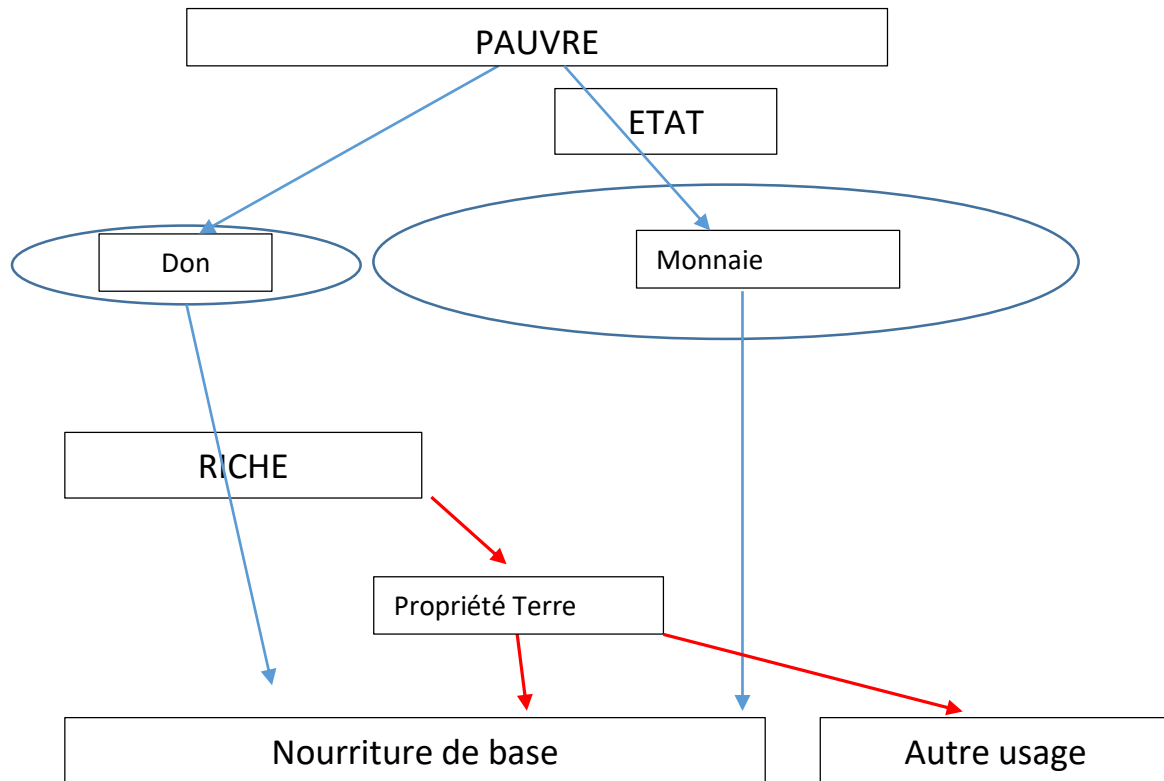
1.2 Accès à la nourriture de base dans l'époque thermo-industrielle

L'ère thermo-industrielle que nous sommes engagés depuis deux siècles, est quasiment mondialisée. Qu'en est-il de l'accès des plus pauvres à la nourriture?

850 millions de personnes sous-alimentées dont 50 millions dans les pays industriels et dans les pays « en développement », 200 millions d'urbains et 600 millions de ruraux.

⁶ Au IV^{ème} siècle avant J.-C., les juifs qui écrivent le rouleau de Ruth s'opposent à d'autres auteurs bibliques dont les écrits critiquent violemment les mariages mixtes juifs/moabites. Ruth est de Moab mais la mère de son époux est judéenne. A la mort de son époux, les deux femmes partent s'installer au pays de Moab puis reviennent tenter de survivre en Judée. Ruth la Moabite va trouver la charité chez le riche propriétaire judéen de la terre qui va assurer sa survie puis plus tard la prendra pour épouse. L'ancêtre du prestigieux roi David est une femme étrangère moabite à laquelle un juif par charité a assuré la survie.

Accès des pauvres du XXIème siècle à la nourriture vivrière.



Les plus riches, propriétaires des terres, en ont le libre usage pour assurer ou non des productions vivrières. Le travail a le plus souvent disparu pour les plus pauvres qui accèdent à la nourriture de base par le don ou la monnaie (redistribution de l'Etat).

Le don est le fait d'associations humanitaires nationales, internationales ou étatiques comme le Programme d'Alimentation Mondiale⁷ qui assure la survie de millions de personnes dans les camps. Certains États portent aussi assistance via les mécanismes d'aide sociale avec la redistribution des impôts collectés ou avec de la monnaie créée.

1.3 Le paradoxe mortifère des biocarburants

Nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de l'anthropocène où l'homme a tellement impacté le vivant que celui-ci disparaît. Nos défis collectifs se sont multipliés. Celui qui actuellement focalise nos médias et nos réformes concerne le réchauffement climatique. Or la régulation est un art difficile. Prenons la taxe carbone qui est une bonne idée pour faire baisser notre utilisation d'énergies fossiles en poussant à rendre comparativement moins chères les énergies renouvelables. Parce qu'il convient bien à notre système économique et à notre désir de consommation, parce qu'il est soutenu par les

⁷ Le PAM (Programme Alimentaire Mondial) de l'ONU nourrit chaque année des dizaines de millions de personnes dans les camps de réfugiés. Coluche avec les Restaurants du cœur a généralisé la soupe populaire version moderne.

politiques nationales et internationales, le bio-carburant⁸ va s'étendre. En France, déjà en 2008⁹, 2% de la production de céréales¹⁰, soit 1,2 millions de tonnes, ont été utilisés pour produire 10 millions d'hectolitre de bioéthanol. Lors de la campagne 2020, 2 millions de tonnes de céréales ont été utilisées dans ce but.

Or, si 200 kg de céréales par an permettent de nourrir une personne (régime végétarien type indien), on peut estimer que cette surface agricole mobilisée en France pourrait nourrir 10 millions de personnes.

On peut aussi estimer l'impact des biocarburants en considérant qu'une personne parcourant 20 000 km avec du biocarburant issu des céréales (800 litres de biocarburants) consomme pour ses déplacements de quoi nourrir 5 personnes.

Impact de la consommation en céréales suivant le type alimentaire et l'utilisation de bio carburant

| Régime alimentaire type : | <i>Régime fortement carné et 20 000 km avec biocarburant</i> | <i>Régime fortement carné sans biocarburant</i> | <i>Végétarien sans biocarburant</i> | <i>Sous-alimentation</i> |
|----------------------------------|--|---|-------------------------------------|--------------------------|
| Céréales utilisées (kg) | 1600 | 800 | 200 | 100 |

Utiliser des terres agricoles pour produire toujours plus de biocarburants est une idée dangereuse si l'on veut se rappeler l'objectif que chacun accède à la nourriture de base et que l'eau devient aussi une rareté.

Il est compréhensible que les bio-carburants et les technologies de pointe au chevet d'une agriculture de plus en plus « hors sol » dont les marchés boursiers peuvent estimer les profits soient des investissements soutenus par nos systèmes économiques actuels. Par contre, d'autres choix politiques leur sont inconcevables comme ceux basés sur la sobriété ou l'altruisme qui ne permettent pas de profits directs en monnaie.

Est-ce l'explication de l'échec de nos ONG et autres fondations missionnées pour permettre à chacun de se nourrir ?

⁸ A priori, si cultivé sans engrais azoté, on peut considérer que le carbone prélevé pour faire pousser la plante est égal à celui émis lors de la combustion ce qui justifie alors qu'il ne soit pas soumis à la taxe carbone.

⁹ Depuis la production a augmenté de 20% en France et de 50% dans le monde.

¹⁰ http://www.infocereales.fr/pdf/La_filiere_bioethanol.pdf

II Institutions, tabous et autonomie

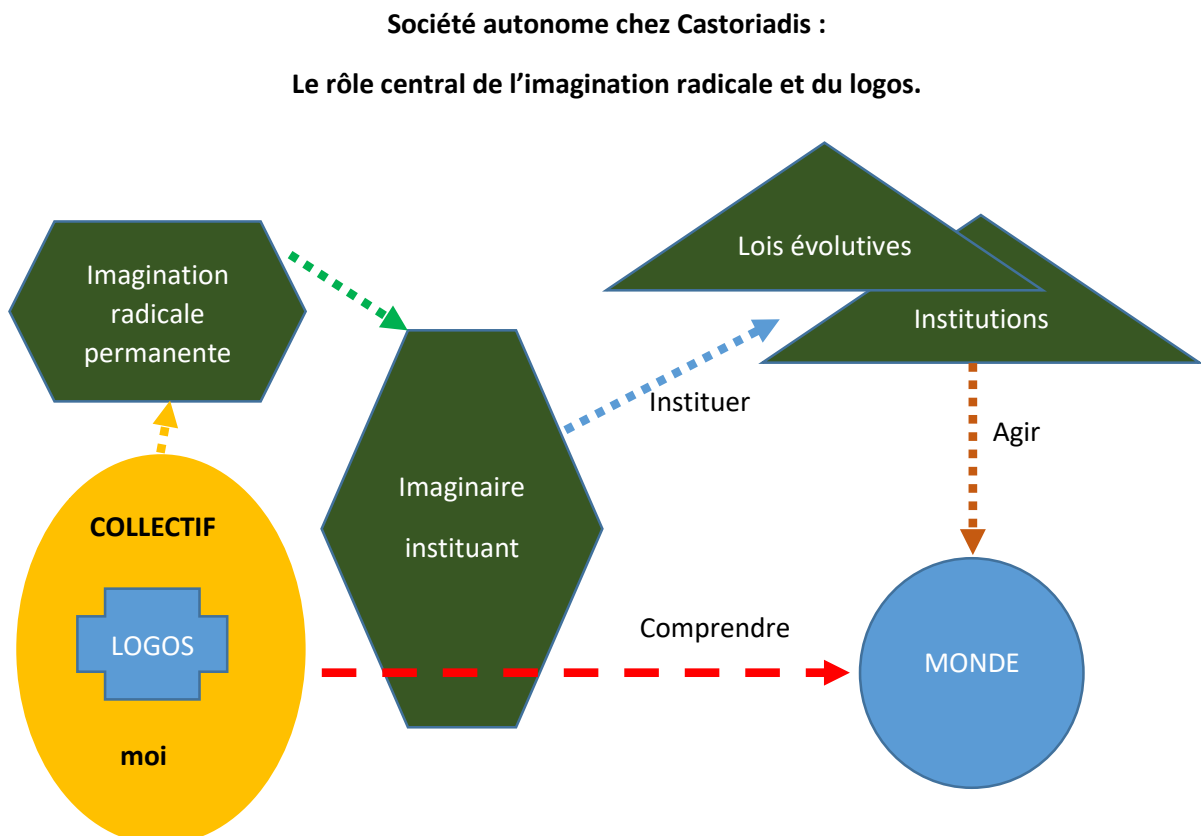
Nous appellerons « institution » tout processus, toutes coutumes, toutes pratiques ou méthodes d'organisation qui permettent à un groupe d'humains d'agir sur le monde. Autrement dit, une institution est une organisation ou pratique facilitant les actions collectives pour atteindre des valeurs partagées. Elle est tout moyen mis en œuvre par un collectif, toute pratique qui tend à devenir usuelle et agit sur le monde. Penchons-nous sur le berceau de nos institutions, piliers de nos sociétés dont le philosophe Castoriadis a distingué les rares autonomes des plus fréquentes hétéronomes.

2.1 La société autonome

Dans l'œuvre du philosophe Castoriadis, le concept de société est attaché à trois termes notions reliés entre eux : l'imagination radicale (qui peut être individuelle ou collective), l'imaginaire instituant (prisme de notre compréhension du monde et outil de notre action sur lui) et l'imaginaire institué (nos institutions).

Posons l'autonomie comme la capacité – d'une société ou d'un individu – d'agir délibérément et explicitement pour modifier sa loi, c'est-à-dire sa forme.

Selon Castoriadis, les sociétés autonomes sont conscientes d'être les créatrices de leur *nomos* et acceptent le questionnement permanent de leurs lois et donc de leurs institutions. Cette remise en cause de l'institué, et donc des significations imaginaires sociales établies, est ce que Castoriadis appelle l'imagination radicale.



L'autonomie est vivifiée par l'imagination radicale. La compréhension du monde est discutée collectivement par le *logos*. Ce nouvel élément permet aussi de développer l'imagination radicale tant collective qu'individuelle. Individu et société sont liés dans un processus de transformation mutuel, réciproque.

C'est le *logos*, dialogue basé sur la raison et l'argumentation, qui permet toute construction collective pour rendre possible un nouveau mode de vie sociale. Il est un des outils majeur des échanges entre le petit moi individuel et le puissant collectif dans lequel il est immergé.

L'imagination radicale chez un individu se traduit par le questionnement. Ce questionnement se nourrit d'échanges et de dialogues d'autant plus fructueux qu'ils ont lieu avec des personnes à l'imagination radicalement différente de cet individu. Tout est déjà contenu dans le mot dialogue lui-même. Le dialogue vient des deux mots grecs *dia* et *logos*. *Dia* indique à la fois un cheminement et un écart. *Logos* est à la fois l'échange et l'intelligibilité.

Ce sont les écarts entre ce que comprennent l'un et l'autre qui par tâtonnements successifs conduisent à mieux comprendre le monde. Cette capacité de comprendre le monde, ce qui est commun à l'humain, est l'intelligibilité. Cette intelligibilité en partage, en échange don/contredon, permet de cheminer ensemble.

Le *logos* dans son essence même nécessite que chacun veuille bien discuter avec les autres, y compris ceux qui ont d'autres idées que les siennes pour bâtir le monde. Le dialogue permet de tisser des liens et de construire. C'est ce que théoriseront les philosophes du langage au XXème siècle, avec entre autres Wittgenstein¹¹, Benveniste, Grice¹², Searle¹³, Peirce et Austin¹⁴.

Le dialogue permet de comprendre ses différends avec les autres et, si ces différends ne sont pas indépassables, de chercher les pratiques d'organisation commune qui permettent à tous de bien vivre. *Logos* et *pragma* (l'action) sont donc intimement mêlés¹⁵. On ne dialogue pas avec autrui pour parler, mais pour agir ensemble sur un monde partagé.

Le rôle du *logos* dans le collectif est de porter, peser les questionnements radicaux. Il est le support matériel de la faculté illimitée d'interrogation et de la mise en question des institutions existantes.

L'imagination radicale est partagée grâce au *logos* sur l'*agora* des échanges. Si l'adhésion devient une vague puissante, cette imagination se transforme en imaginaire social instituant car le groupe va agir pour modifier et transformer les institutions.

Une société autonome se donnera les moyens du dialogue entre ses citoyens, pour définir ce qu'on va construire, en déduire les institutions à mettre en place et celles à modifier voire à supprimer.

Castoriadis distingue dans la trajectoire historique des sociétés humaines, deux moments rares où ont émergé des sociétés autonomes (la cité grecque antique et l'essor des villes franches au XIIIème siècle). A d'autres époques, certaines imaginations radicales ont semblé pouvoir être imaginaires instituant mais n'ont pas trouvé le seuil d'adhésion critique pour devenir puissance. Car il faut une puissance ne serait-ce que pour renverser si besoin d'anciennes institutions incompatibles avec la nouvelle. Puis il faut une autre puissance pour maintenir la nouvelle institution. Dans d'autres cas, les imaginations

¹¹ Ludwig Wittgenstein, *De la Certitude*, coll. Tel, Gallimard, 1965.

¹² Paul Grice, « Meaning ». *The philosophical review*, 1957, p. 377-388.

¹³ John Searle, *Speech acts: An essay in the philosophy of language*. Cambridge university press, 1969.

¹⁴ John Austin, *Quand dire, c'est faire* (1962), Paris, Seuil, 1970.

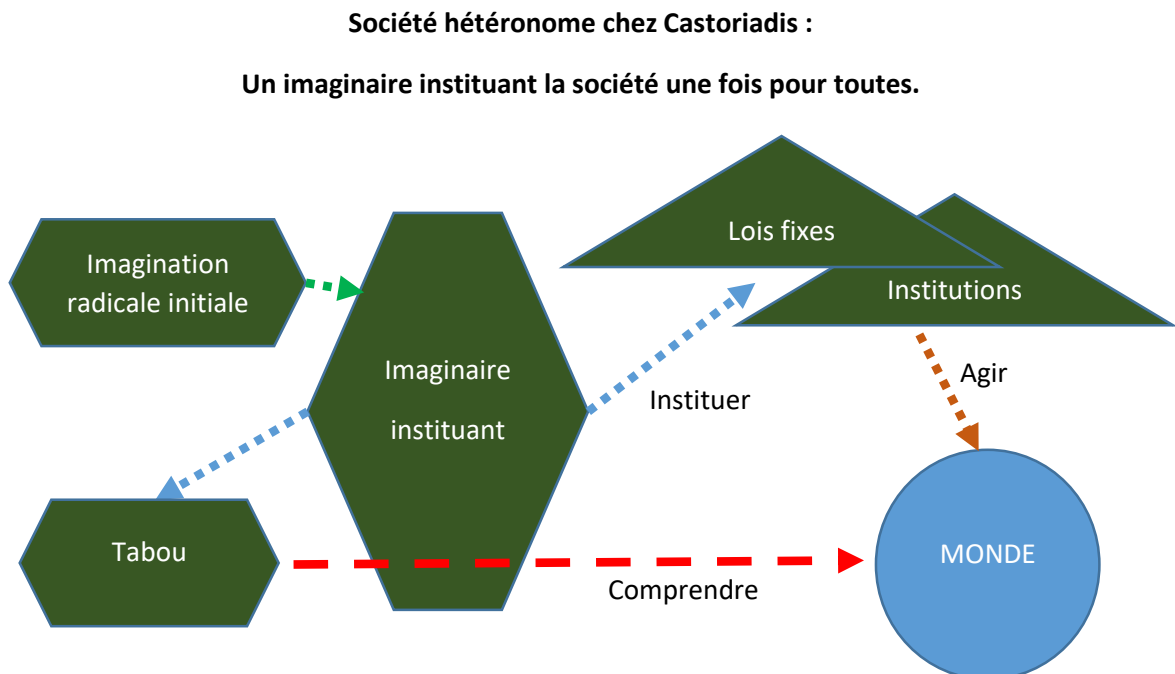
¹⁵ Denis Vernant, *Dire pour faire: De la pragmatique à la praxéologie*, UGA Éditions, 2021.

radicales sont parvenues à devenir des imaginaires instituant d'une institution qui s'est révélée éphémère car elle était non viable.

Devant cette analyse de ce qui fonde une société autonome, comment comprendre nos sociétés occidentales qui sont régies par le Marché, dont les institutions sont soumises aux tabous qu'il impose. Certes nos institutions et nos lois évoluent mais à la marge sans se laisser questionner sur leurs finalités.

2.2 La société hétéronome

Castoriadis a observé que la plupart des sociétés traditionnelles sont de type hétéronome (qui reçoit de l'extérieur les lois qui gouvernent les hommes) car elles ne fabriquent plus leurs lois.



Les sociétés hétéronomes ont posé, par un imaginaire instituant collectif, leurs institutions et leurs lois une fois pour toutes. Elles ont fixé dans un moment créateur des tabous puissants qui empêchent toute remise en cause et tout questionnement radical. Leurs institutions vont ainsi pouvoir perdurer. Toute remise en cause est d'autant plus impossible qu'elles occultent ce moment créateur, en déléguant à des instances (imaginaires) transcendantes la fonction de garante ultime du sens. Hier, c'étaient les dieux ou le Dieu unique, mais aujourd'hui dans nos sociétés occidentales ceux-là ne s'appellent-ils pas le Marché et sa fameuse main invisible ?

Notre imaginaire social instituant a fabriqué des institutions basées sur la liberté individuelle et la prédominance de la propriété privée. Qui évoque les biens vitaux, et encore plus quand on se projette dans le cas de leur raréfaction, envisage la question de leur propriété. Comment questionner l'institution - propriété privée si l'on admet qu'elle soit devenue un tabou ?

2.3 Questionner le tabou de la propriété privée

De façon générale, les économistes classiques, depuis les juristes du droit romain, spécifient trois formes de propriété : *usus*, *fructus* et *abusus*. *Usus* le droit d'usage. *Fructus* le droit de toucher les revenus qu'elle apporte. *Abusus* le droit de détruire sa propriété.

Cela ne nous suffira pas car il n'est pas neutre de savoir qui possède. En plus de cette division juridique des droits de propriété, il est intéressant de préciser le propriétaire. Il peut être un individu. Il peut être l'état qui possède des biens et qui collecte des impôts pour les redistribuer. Il peut être enfin un collectif, association ou entreprise, qui possède et produit des biens et en partage les fruits.

Mais il existe un autre trait caractéristique de la propriété privée, non explicité par ces économistes classiques. Pour le faire apparaître, examinons le cas de la propriété d'un esclave, un type de propriété particulier mais répandu, qui traverse nombre de civilisations, y compris la nôtre qui s'en croit exempte, par la grâce des voiles de la mondialisation.

L'*usus* c'est le titre de propriété sur l'esclave que l'on peut revendre. Le *fructus* c'est le travail de l'esclave.¹⁶ L'*abusus* c'est évidemment bien des choses jusqu'au droit de tuer l'esclave sur le simple bon vouloir de son propriétaire.

Nous vous proposons ici une histoire d'esclave extraite du Nouveau Testament. Paul de Tarse a recueilli Onésime, l'esclave en fuite de Philémon. Il le baptise et le renvoie à Philémon avec une lettre surprenante : « S'il a été éloigné de toi pendant quelque temps, c'est peut-être pour que tu le retrouves définitivement, non plus comme un esclave, mais, mieux qu'un esclave, comme un frère bien-aimé. »

Paul ne remet pas en cause l'esclavage. Paul ne parle pas seulement de ne pas punir l'esclave. Philémon n'est pas enjoint de libérer son esclave. Imagination radicale de Paul sur la propriété privée : l'esclave devient un frère bien-aimé.

On ne peut comprendre le discours de Paul sans introduire une dimension nouvelle dans le concept de propriété : la *caritas*. La charité n'est pas une nouveauté chrétienne et son effet sur la société est bien repéré comme pacificateur et contrepoison d'une propriété privée trop violente (voir Annexe A : Altruisme dans les religions). Mais Paul va incontestablement plus loin et développe une imagination radicale sur la propriété des esclaves. La relation maître-esclave est bouleversée. Non seulement l'*abusus* est interdit mais *usus* et *fructus* trouvent une contrainte surplombante avec la *caritas*.

Cet exemple nous conduit à introduire dans la taxinomie de notre concept de propriété privée trois caractéristiques : l'**objet** juridique de propriété, le type de **propriétaire** et l'**objectif** principal des propriétaires.

L'**objet** de propriété. Comme nous l'avons vu, depuis les romains, il peut se découper en trois composantes qui peuvent faire l'objet d'une séparation par un contrat juridique : *abusus*, *usus*, *fructus*.

Le type de **propriétaire**. Nous proposons trois types suivant que la propriété appartient à un individu, suivant qu'elle appartient à un groupe d'individus ou que la propriété appartienne à un état.

¹⁶ Dans l'Athènes de Périclès, l'esclave peut servir dans la demeure du maître mais il peut aussi être loué à un propriétaire des mines d'argent du Laurion.

L'**objectif** principal du propriétaire. Cela peut être l'optimisation du profit (de manière plus large la seule jouissance du propriétaire) ou un objectif **altruiste** (dont la forme chrétienne est *caritas*).

Notre taxinomie de la propriété

| Caractéristiques | Type |
|----------------------|--|
| Objet de propriété | Usus - Fructus - Abusus |
| Type de propriétaire | Individu - Collectif - État |
| Objectif principal | Jouissance du propriétaire - Altruisme (Caritas) |

Si l'on s'intéresse à la survie du plus pauvre, aucun « type de propriétaire » ne porte une réponse définitive. Propriété privée individuelle, d'un collectif ou étatique, pour chacune on pourra trouver des cas où le fructus voir l'abusus du propriétaire peuvent affecter, parfois même tout à fait légalement, le mode de vie du plus faible, jusqu'au risque de sa survie.

Pensons à une source d'eau, source dont le débit va inexorablement diminuer en intensité dans les années à venir suite aux changements climatiques. Que dire de sa gestion en propriété privée individuelle, si elle conduit à maximiser le profit par son utilisation pour agrémenter un golf ? Que dire de sa gestion en propriété d'état, dans le cas par exemple de l'état chinois qui détourne à son profit les eaux qui permettraient de vivre à des millions de personnes en Inde ? Que dire de sa gestion en propriété en commun si la majorité veut imposer que la réduction du débit de la source soit répercutée sur tous de la même quantité y compris ceux au bord de la survie ?

D'où l'intérêt d'une taxinomie de la propriété, pour pouvoir éclairer nos dialogues, ici ceux autour des biens vitaux, et mesurer nos écarts.

Les terres agricoles font partie des biens vitaux. Notre taxinomie va permettre de caractériser les formes de propriété que veulent promouvoir les uns et celles que souhaitent les autres dans les confrontations des imaginations radicales individuelles.

Prenons trois cas de gestion d'une terre agricole.

Des actionnaires détiennent en commun une terre agricole et réussissent à la faire passer constructible pour obtenir une forte plus-value. On caractérisera cette propriété comme « **usus - collectif – jouissance du propriétaire** ».

Des actionnaires forment une société à mission et optent délibérément, quitte à perdre du profit, pour refuser les constructions et conserver à la terre sa vocation agricole vivrière. On caractérisera cette propriété comme « **usus - collectif – altruisme** ».

Des communautés paysannes dans certains pays du sud gèrent une terre « en bien commun » sans titre de propriété. On caractérisera cette propriété comme « **fructus - collectif – altruisme** ».

Le « bien commun » apparaît comme une forme de gestion où la *caritas* est enchâssée dans des règles d'usages.

L'économiste Elinor Ostrom définit le « bien commun » comme un bien géré par une communauté avec des règles évolutives définies par ses membres, un référent externe de résolution de conflits et des droits sur la ressource et des devoirs de participation à la gestion, différenciés suivant les acteurs.

La taxinomie permet de comprendre l'impact de la propriété privée de terres cultivables sur la nourriture disponible quand ces terres se font rares, sont polluées ou s'appauvrissent...

Certains sont des défenseurs d'une propriété privée « abus-us-collectif-jouissance du propriétaire », ce peut être le cas de gestionnaires de fond de pension qui n'ont de comptes à rendre qu'à ses bénéficiaires. Leur soif de rendement peut conduire à produire des bio-carburants ou surexploiter les terres. Ils ne partagent pas la problématique de ceux qui pourraient vivre de ces terres si elles leur étaient accessibles pour leurs cultures vivrières.... qui choisiraient peut-être de gérer les terres sous forme « fructus- collectif- altruisme ».

Une gestion de la « propriété privée » est donc en partie caractérisée par le fait que l'altruisme y tienne ou non une part. La philosophe Ayn Randt dont les travaux ont beaucoup influencé nos décideurs contemporains juge néfaste la charité et toute préoccupation de la survie d'autrui (voir annexe C). D'autres défendent une position toute différente.

2.4 Accès à la nourriture de base dans les effondrements à venir

La rareté met en route une mécanique implacable de fabrique des pauvres. Demain, il y aura des effondrements individuels. Aujourd'hui c'est le chômage et le manque de travail qui se répandent. Demain, il y aura des effondrements collectifs. Il se pourrait qu'avant 2050, 2 ou 3 milliards d'humains doivent migrer de force soit parce que le nombre de jour de conditions de température létales sera trop élevé soit parce que l'eau manquera¹⁷.

Sans partage radical organisé (voir annexe C) une large fraction de la population mondiale va mourir de faim.

Le schéma d'accès des pauvres du XXIème siècle à la nourriture vivrière a mis en lumière que les leviers de l'accès à la nourriture de base pour les plus pauvres sont ceux que possèdent « le riche ». On appellera riche tout humain qui peut partager par le don ou peut décider de l'usage de ses terres... Pour atteindre l'objectif de survie de tous, le riche doit assumer une double sobriété.

La première concerne le partage de la production mondiale de céréales et Lester Brown nous alerte « *Au taux de consommation de 800 kg de céréales¹⁸ par personne et par an des Américains, les 2 milliards de tonnes annuelles de céréales ne nourrissent que 2,5 milliards d'humains* »¹⁹. Le riche sobre doit diminuer sa consommation de protéines animales dont la production consomme beaucoup de céréales.

La deuxième sobriété vise à orienter le but de la propriété privée de la seule jouissance du propriétaire vers la satisfaction du bien vivre ensemble porté par l'altruisme. Il n'est plus possible de construire des golfs et des maisons spacieuses sur des terres agricoles ou d'affecter la production agricole à des plantations non nourricières mais plus rentables comme les agro-carburants. Le riche sobre accepte de diminuer son profit et d'allouer la terre cultivable qu'il possède à sa vocation de nourrir l'humanité.

Mais le chemin à parcourir pour le riche, moi comme probablement vous, pour donner plus est incroyablement difficile.

¹⁷ Gaël Giraud, *Quelle démocratie face à l'urgence écologique ?*, conférence, Creuse, France, janvier 2020, [<https://www.youtube.com/watch?v=9qcttk5E9xw>]

¹⁸ 100 kg directement et 700 pour nourrir les poulets, bœufs, poissons d'élevages...

¹⁹ Lester Brown, *Plan B: Rescuing a Planet under Stress and a Civilization in Trouble*, Earth Policy Institute, 2006, p 177, (notre traduction).

Même indispensable, cette sobriété amère ne suffira pourtant pas si le *business as usual* reste notre credo collectif et mondialisé.

Face à un futur où la rareté de la nourriture va mettre en péril de nombreux humains (voir annexe B), alors que la technologie montre ses limites, seule la sobriété de tous ceux qui le peuvent permet d'envisager un partage équitable de la nourriture de base. L'altruisme peut être l'imagination radicale qui va l'instituer.

Mais que veut dire mettre en œuvre l'altruisme ?

Comment traduire en modes d'actions et donc en institutions cet objectif ?

Pour poser un cadre de réflexion pour déterminer les conditions pour que cette imagination radicale puisse avoir une chance de s'instituer, nous allons décrire des actions collectives et des institutions qui permettraient que l'« imagination radicale d'altruisme » engendre des institutions du partage de la nourriture.

III Quelles alternatives ?

3.1 Imaginations radicales altruistes sur la propriété : de saint François à Polanyi

La propriété privée du temps de François d'Assise a principalement trois formes : la terre, l'argent et la créance sur un débiteur. Toutes les institutions existantes reposent sur la propriété privée. A l'aube du XIIIème siècle les nouvelles parcelles du monde sont découpées et cadastrées en propriétés privées. Si l'Église et les marchands s'opposent pour détenir le pouvoir, la propriété privée reste la clef que nul parti ne conteste puisque c'est l'objet de leurs rivalités et le moyen de leurs convoitises.

L'imaginaire institué des marchands repose sur la propriété privée et le commerce. A cette époque se développe la lettre de change, l'ancêtre du chèque. Se développent aussi les villes franches, donc émancipées en partie du pouvoir et des impôts du seigneur ou de l'évêque. L'argent de l'impôt prélevé par la ville renforce le pouvoir des marchands et modèle la ville comme outil des marchands. Ainsi se développent les infrastructures des routes, des foires et l'institution du métier de banquier. Mais l'imaginaire institué de l'Église repose aussi largement sur la propriété privée. L'impôt donné à l'Église a permis de bâtir les cathédrales et l'acquisition de terres pour les monastères.

François d'Assise va mettre en acte son imagination radicale²⁰ et défendre face à la société des marchands et à l'Église son vœu de ne posséder ni demeure stable ni livres autres que l'évangile. Face à une société qui veut échanger pour s'enrichir François demande à ses frères de travailler pour produire le nécessaire, donner le surplus, mendier le manque. Dans la règle de 1223 pour son ordre, François exprime le refus de propriété associé à la quête qui assure la survie.

6 - Refus de toute propriété ; la quête.

Les frères ne doivent rien posséder : ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit. Comme des pèlerins et des étrangers en ce monde, servant le Seigneur dans la pauvreté et l'humilité, ils iront quêter leur nourriture avec confiance, sans rougir, car le Seigneur, pour nous, s'est fait pauvre en ce monde

Notre monde moderne, héritier du monde marchand du XIIIème siècle, a peu à voir avec celui de François d'Assise. Du temps de François, il restait des terres à défricher, à explorer et à exploiter ; le *fructus* était en expansion procurant une accélération des richesses disponibles et il manquait plutôt des forces de travail. Aujourd'hui, la situation dans l'anthropocène est inverse avec la raréfaction des fruits de la terre et l'automatisation-mécanisation qui conduit à la disparition du besoin des forces de travail.

Au cours du XXème siècle, l'imagination radicale de l'économiste Polanyi a interrogé l'institution-propriété privée. En 1944 Polanyi soulignait les dangers d'une inversion hiérarchique entre société et

²⁰ Sur l'imagination radicale chez François d'Assise : Denis Dupré, « Dialogue and radical imagination about property and survival », *conference Environmental justice, Building back better "after Corona"*, August 29th - September 2nd, 2021, Zug, Switzerland. (hal-03279027)

marché. Il analysait alors que la société de marché se généralisait et tout était peu à peu soumis à la logique marchande, en particulier le travail, la terre et la monnaie. Il critiquait le dogme qui a conduit à sacraliser le marché sans l'équilibrer par le politique.

L'idée qu'on puisse rendre universelle la motivation du profit ne traverse à aucun moment l'esprit de nos ancêtres. Jamais avant le deuxième quart du XIX^e siècle les marchés ne tiennent une place autre que subordonnée dans la société... Les relations sociales sont désormais enchâssées dans le système économique alors qu'autrefois le système économique était enchâssé dans les relations sociales.²¹

Inversant la relation, jusque-là universelle, selon laquelle les marchés étaient encastrés dans les institutions sociales et soumis à des normes morales et éthiques, les partisans du « marché autorégulateur » cherchaient à bâtir un monde dans lequel la société, la morale et l'éthique étaient subordonnées aux marchés et modelées par eux.²²

Notre thèse est l'idée qu'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert.²³

Polanyi, dans son livre *La Grande Transformation*²⁴, a défendu la nécessité d'un ordre de valeur politique pour surplomber les usages de la monnaie et la généralisation de marchés où tout se vend. L'économiste considérait que les relations sociales (travail), politiques (monnaies) et écologiques (terre) devaient ne pas être des marchandises banales. Ni propriété privée, ni celle de l'état, ces trois biens devaient selon lui être des biens communs. Nul ne devrait les accaparer et leurs règles de fonctionnement devraient être décidées en commun.

L'imagination radicale de Polanyi n'a pas trouvé l'écho nécessaire et l'adhésion d'un grand nombre pour muter en imaginaire collectif instituant face à celle des économistes défenseurs du libre marché dérégulé.

Pourtant nous pensons que l'analyse de Polanyi est déterminante pour comprendre l'impuissance de nos institutions actuelles pour faire face aux enjeux alimentaires de demain et qu'il ne doit pas y avoir de tabou pour questionner l'institution-propriété privée pour qu'elle réponde aux besoins du monde que nous voulons construire.

3.2 Mes propositions d'institutions pour nourrir tous les hommes

²¹ Karl Polanyi, *Our obsolete market mentality*, Commentary, vol III, n°2, 1947, p. 109.

²² Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Gallimard, 1983 (première édition 1944), p. 22.

²³ *Id.*, p. 121.

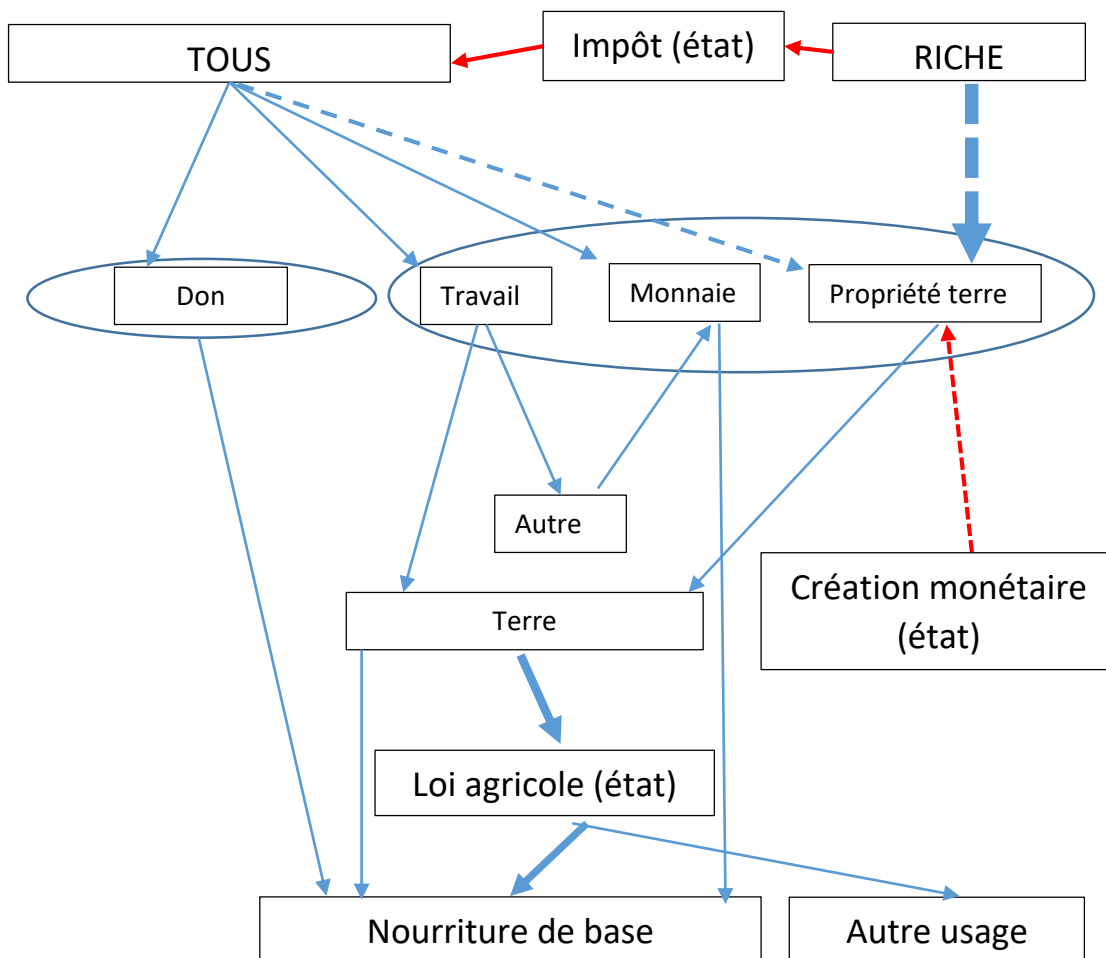
²⁴ Karl Polanyi, *The great transformation*, Beacon press, 1944.

3.2.1 Réformes des institutions

Alors j'ose rêver, j'ose vous exposer les grandes lignes de mon imagination radicale. Pour la soumettre à la discussion collective, pour la confronter aux vôtres, et pour ensemble construire le monde au lieu de le laisser s'effondrer.

Comme le montre le graphique ci-dessous l'accès de tous à la nourriture de base se fait par le travail, la monnaie, la propriété de la terre et le don.

Imagination radicale moderne de l'accès des pauvres à la nourriture vivrière en contexte d'effondrements.



Un travail digne doit être un droit pour tous, un droit qui permet d'accéder à la nourriture de base.

Le travail de la terre avec le développement de l'agro-écologie serait créateur massif d'emplois. Ce type d'agriculture remplacerait l'usage massif des énergies fossiles via les engrais et les carburants. L'isolation des maisons permettrait d'économiser de l'énergie fossile. Elle apporterait du travail massif.

Chacun contribue selon ses possibilités à un plan décidé «en commun ».

La sobriété pour tous nécessiterait l'égalité des salaires et une consommation de chacun limitée à une part en proportion de ses besoins et non de ses désirs, une **juste part** offerte par notre planète sans dégradation du vivant. La décroissance viserait à économiser la fatigue humaine. Un outillage « low-tech » accessible et réparable pour tous, outil convivial au sens d'Illitch, permettrait une économie de la fatigue humaine.

L'état assurerait le plein emploi en dernier ressort. Il créerait les activités jugées utiles par des conventions citoyennes.

La propriété de la terre permet à tous d'accéder à la nourriture de base.

Une loi agricole assurerait que les terres destinées à d'autres usages que les productions vivrières ne pénalisent pas la nourriture de tous. L'usage des terres agricoles ou la répartition entre nourriture de base et autres usages devrait être entièrement contrôlée par l'état. Dans ce cadre, pour préserver l'avenir de la production agricole, des lois seraient aussi édictées pour protéger tout le vivant.

La propriété de la terre est peu à peu réservée aux collectifs gérant en bien commun.

Les terres rachetées aux « riches » pourraient ne pas être gérées par l'état mais confiées en gestion en bien commun aux communautés locales. Pour cela trois outils majeurs de la finance seraient mobilisés.

L'impôt avec une tranche maximale à 90% sur les plus riches qui peu à peu les conduirait à vendre une partie de leurs terres. Un impôt spécial sur les immenses propriétés sur la terre aurait un taux variable suivant l'autonomie vivrière de la population locale.

La création monétaire pourrait permettre de racheter des terres aux propriétaires dans les régions où l'autonomie vivrière de la population n'est plus possible. De manière générale, la création de monnaie serait ciblée pour atteindre les objectifs planifiés. Par exemple, on financerait les industries nouvelles souhaitées. Cela est dans l'esprit de la théorie monétaire moderne (TMM).

Expropriation avec indemnisation. Dans les cas critiques de risque anticipé de famine, les propriétaires seraient indemnisés en fonction d'une valeur d'usage non spéculative.

3.2.1 Création de la « Propriété Agricole Nationale pour l'Autonomie »

J'ai une idée à vous partager : créons une entreprise à mission en charge d'assurer l'accès à la nourriture de base pour tous. Elle achèterait les terres, en quantité suffisante pour garantir notre survie alimentaire et les confierait à la gestion de collectifs. Elle ne serait pas soumise à la concurrence.

Réformistes comme révolutionnaires²⁵, nous trouverons chacun des modalités pratiques différentes de mise en œuvre.

²⁵ Les deux termes sont tellement des notions vagues que nous en donnons notre définition pour ce texte. Dans ce texte je qualifierai de révolutionnaire celui qui souhaite que tous les citoyens reprennent le pouvoir sur les institutions pour décider. Certains en effet pensent, comme Castoriadis, que nous sommes ni dans une dictature ni dans une démocratie mais dans une oligarchie libérale. Oligarchie parce que de fait un petit nombre tire les ficelles pour prendre les décisions. Libérale dans le sens où tant que la propriété privée et le marché ne sont pas remis en cause, toutes les libertés sociétales doivent être étendues à l'infini. Françoise Giroud comme Emmanuel Todd ont souligné que l'oligarchie libérale n'est plus nationale mais maintenant européenne. De la souveraineté

Pour exemple, un révolutionnaire souhaitera la nationalisation des terres en laissant, pour les moins extrêmes, une parcelle productive privée à chacun. Un autre type de révolutionnaire voudra que les citoyens (par des conventions citoyennes et/ou le Référendum d'Initiative Populaire etc.) prennent les décisions notamment de trancher les limites de propriété privée.

Le réformiste trouvera lui des partenariats entre institutions existantes. Par exemple, Roland Perez, s'inspirant dans son exposé de la proposition d'Henri Mintzberg, nous pousse à rééquilibrer la société entre les trois catégories États-Entreprises-communautés : « La trilogie des actes (échange-contrainte-don) doit être revisitée et les acteurs concernés (Entreprises, Etats, communautés) auront à se mobiliser en vue d'éviter un désastre général. »²⁶

Je vais décliner une mise en œuvre envisageable de la proposition de Roland Perez adaptée à l'objectif de permettre à chacun d'accéder à la nourriture de base.

Première étape : sur le modèle existant de la Caisse Autonome de Refinancement²⁷, il est possible de créer une caisse de Propriété Agricole Nationale pour l'Autonomie (PANA²⁸). Avec la garantie de l'état (État), la PANA émettrait des obligations (le taux de marché aujourd'hui permet de se financer avec un taux d'intérêt de 0%) qui permettraient de financer l'achat des terres agricoles en vente. La SAFER (Entreprise) préempterait ainsi une grande partie des terres des nombreux agriculteurs qui vont partir à la retraite. Des associations comme terre de liens (communauté) seraient en charge de la gestion des liens avec les fermiers. Une charte assurerait que les objectifs soient atteints (comme : ne pas produire de biocarburant ou plafonner la proportion des céréales à l'usage de nourriture du bétail²⁹) Enfin l'État pourrait réorienter une partie des aides publiques pour aider les paysans à remplir leur mission de nourrir d'abord localement les populations. Pourquoi ne pas imaginer que les primes soient majorées ou conditionnées au fait que 80 % de la consommation finale de la production soit locale?

Deuxième étape : il est possible ultérieurement d'envisager, que dans quelques années, au moment du remboursement des obligations que la Banque Centrale apporte les montants nécessaires pour rembourser les obligations en devenant actionnaire de la PANA. Tous les économistes pour une fois devraient être favorables au projet de création monétaire pour acheter les terres. En effet, les économistes hétérodoxes verront que la monnaie finance un projet qui assure travail et prospérité du

qui consiste à faire ses lois, rendre la justice, battre monnaie et faire la guerre, il ne semble rester au mieux que la dernière dans la main de ceux qui « gèrent » la France. Dans ce contexte est considéré comme révolutionnaire celui qui souhaite un retour à la démocratie et à l'autonomie au sens de Castoriadis. Dans ce texte, je qualifierai maintenant de réformiste celui qui souhaite, non pas que les citoyens reprennent le pouvoir sur les institutions pour décider, mais passer d'une oligarchie libérale à une oligarchie « éclairée » et qui réhabilite le rôle d'un état en surplomb du marché et des entreprises. Le réformiste voudra réhabiliter une gestion « éclairée » des biens communs notamment ceux de Polanyi, le triptyque « monnaie-terre-travail ».

²⁶ Roland Perez, Introduction à un cadre d'analyse des comportements humains en société, *Entrepreneuriat et développement durable : La « société entrepreneuriale » à l'épreuve de la crise sanitaire*, RIODD, October 1st - September 30th, 2021, Montpellier, France.

²⁷ J'ai travaillé cinq ans à la CAR, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a permis de financer des dizaines de milliards d'euros de prêts aux HLM. Pour ce faire, la CAR empruntait de l'argent sur le marché obligataire en émettant des obligations CAR de différentes maturités. Ces obligations étaient garanties par l'état ce qui assurait un coût de refinancement au plus bas.

²⁸ Dans la mythologie inuit, Pana est la déesse qui prend soin des âmes des défunts avant leurs réincarnations. Elle prend soin des âmes jusqu'à ce que ces dernières soient prêtes à se réincarner et soient alors renvoyées sur Terre pour naître de nouveau.

²⁹ Evidemment il faudra permettre les élevages qui permettent d'entretenir les pâturages, de limiter les zones boisées pour les incendies.

territoire alors que les économistes orthodoxes verront une monnaie adossée à la propriété des terres agricoles.

IV Des acteurs majeurs : les entreprises

Est « riche » tout humain qui peut partager par le don ou peut décider de l'usage des biens vitaux qu'il possède. Est « riche » tout collectif qui par son activité dégage des profits qu'il peut distribuer à sa guise ou choisir d'investir de sorte qu'il exploite des biens vitaux ou les préserve.

Les grandes entreprises aujourd'hui ne sont-elles pas des « riches » ? N'ont-elles pas, malgré la discrétion ou l'anonymat de leurs actionnaires, à assumer, face à la raréfaction des biens vitaux, leur responsabilité de riches ? Qu'en est-il de leur façon d'être au service des citoyens ?

4.1 L'entreprise a besoin d'une grande transformation

Pillage en toute impunité

Depuis le XVII^{ème} siècle, où les hommes d'affaires obtiennent des chartes leur assurant un monopole en s'émancipant de tout contrôle³⁰, l'esprit d'entreprise n'a cessé son essor. Mais le pillage est devenu imaginaire instituant dès les années 1980 où l'entreprise ne vise plus qu'un objectif : le rendement financier à court terme pour les actionnaires. Cet imaginaire social instituant est celui développé par Friedman dans le courant d'Ayn Rand qui a proposé une version décomplexée de l'entreprise dont le seul but est de faire du profit.

Il existe peu de courants aussi dangereux pour les fondements même de notre société libre que l'acceptation, pour les dirigeants d'entreprise, d'une responsabilité autre que celle de maximiser le rendement de l'argent de leurs actionnaires. »³¹

Pour nombre de grands capitaines d'industrie, ce qui fait la seule différence entre le monde de l'entreprise et celui de la mafia est le respect des lois, des lois qu'on doit s'efforcer cependant de contourner ou de faire voter.

Discours onctueux et green-washing.

Si au XVI^{ème} siècle, l'éthique protestante³² voulait faire du travail une action libératrice pour l'homme, en vantant la vocation (*beruf*) comme une fin en soi, comme une manière de préparer le règne de Dieu, l'esprit d'entreprise a fait évoluer son image.

³⁰ La Compagnie britannique des Indes orientales a été créée en 1600 par une charte royale de la reine Élisabeth première d'Angleterre lui conférant pour 20 ans le monopole du commerce dans l'océan Indien. La Compagnie française pour le commerce des Indes orientales est créée par Colbert en 1664 dont l'objet était de « naviguer et négocier depuis le cap de Bonne-Espérance presque dans toutes les Indes et mers orientales », avec monopole du commerce lointain pour cinquante ans.

³¹ Milton Friedman, *Capitalism and Freedom*, Chicago University Press, 1962.

³² Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presses Électroniques de France, 2013.

Dans les années 1920, les discours sont très marqués par les concepts de « public service » et de « trusteeship ».³³

En 1952, après la seconde guerre mondiale, l'ouvrage fondateur³⁴ sur la responsabilité de l'entreprise pousse la notion de *stewardship* : la propriété n'a rien d'un droit absolu et ne peut être justifiée que dans la mesure où elle accroît le bien-être de la communauté. Drucker³⁵ affirme en 1954 que les multinationales ont de par leur pouvoir une responsabilité dans le devenir de la société.

Au début du XXIème siècle, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) apparaît. Ce terme de responsabilité sociale laisse à penser qu'« on » va demander des comptes à l'entreprise par rapport à tous les acteurs de la société qu'elle côtoie (les parties prenantes que sont les clients, les collectivités territoriales, les fournisseurs, les salariés etc.). Le citoyen n'apparaît pas en tant que tel dans ce découpage arbitraire. Le « on » qui est censé demander des comptes n'existe pas vraiment. L'entreprise fournit librement quelques informations à ceux qui veulent bien les lire et toutes racontent de belles histoires sur les progrès qui sont accomplis. On peut par exemple être dubitatif quand les chiffres prétendent que les pollutions émises baissent alors que nos émissions de gaz à effet de serre mondiales ne cessent d'augmenter. Aucun organisme public n'est chargé de vérifier la véracité des informations produites par les entreprises et aucune amende n'a été infligée pour des « erreurs » sur ces informations.

4.2 L'entreprise : altruiste pour subvenir aux besoins vitaux de chacun ?

En explorant les différents chemins qui permettent d'accéder à la nourriture de base, nous avons montré que l'altruisme doit surplomber les communs définis par l'économiste Polanyi : la propriété de la terre, la monnaie³⁶ et le travail.

Comment faire pour que l'entreprise qui a aujourd'hui la maîtrise de ces communs soit altruiste ?

Nous n'avons pas répondu à cette question clef.

Quatre critères majeurs favorisent l'altruisme : la gestion à échelle humaine³⁷, la rencontre des hommes en face à face³⁸, les expériences démocratiques (conventions citoyennes, votations) et l'éducation à l'altruisme.

Les grandes entreprises privées ne favorisent aujourd'hui aucun de ces critères. Une expérience intéressante française a été la création par la loi d'un nouveau type d'entreprise : l'entreprise à mission.

Le cas de la société à mission.

³³ Aurélien Acquier et Franck Aggeri, « Une généalogie de la pensée managériale sur la RSE », *Revue Française de Gestion*, 2015, vol. 41, no 253, p. 387-413.

³⁴ Howard Bowen, *Social Responsibilities of the businessman*, New York, Harper & Brothers, 1953.

³⁵ Peter Drucker, *The practice of management*, Paris, Éditions d'Organisation, 1954.

³⁶ La dette devait être gérée avec empathie pour limiter la violence (voir annexe D : altruisme et dette).

³⁷ Ernst Friedrich Schumacher, *Small is beautiful*, 1973.

³⁸ Emmanuel Levinas, *Totalité et Infini : Essai sur l'extériorité*, Le Livre de Poche, 1991.

En 2019, la France invente la « société à mission » par la loi PACTE. Par le vote de ses actionnaires à plus de 99 %, Danone est la première société cotée à devenir une Entreprise à Mission. Danone s'est fixé comme raison d'être : « Apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre ».

Une entreprise peut se dire à mission quand elle spécifie dans ses statuts son action sur les grands enjeux de la société. Mais est-elle interrogée sur les moyens qu'elle met en oeuvre? S'est-elle interdit d'acheter des terres ou des sources d'eau ? S'est-elle contrainte à ne pas distribuer trop de dividendes à ses actionnaires ?

Voilà à quoi Danone dit s'engager.

Améliorer la santé, grâce à un portefeuille de produits plus sains, à des marques qui encouragent de meilleurs choix nutritionnels, et à la promotion de meilleures pratiques alimentaires, au niveau local.

Préserver la planète et renouveler ses ressources, en soutenant l'agriculture régénératrice, en protégeant le cycle de l'eau et en renforçant l'économie circulaire des emballages, sur l'ensemble de son écosystème, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Construire le futur avec ses équipes : en s'appuyant sur son héritage unique en matière d'innovation sociale, donner à chacun de ses salariés le pouvoir d'avoir un impact sur les décisions de l'entreprise tant au niveau local que global.

Promouvoir une croissance inclusive, en agissant pour l'égalité des chances au sein de l'entreprise, en accompagnant les acteurs les plus fragiles de son écosystème et en développant des produits du quotidien accessibles au plus grand nombre.³⁹

Il n'apparaît pas explicitement l'objectif que l'entreprise participe à ce que chacun puisse accéder à la nourriture de base.

Qu'en est-il maintenant du contrôle des objectifs fixés ?

L'entreprise à mission doit créer un Comité de Mission chargé de superviser les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs et désigner un organisme tiers indépendant chargé de vérifier la bonne exécution de la mission.

Danone a nommé Pascal Lamy président de son Comité de Mission. Pascal Lamy a été commissaire européen pour le commerce de 1999 à 2004 et directeur général de l'Organisation Mondiale du Commerce de 2005 à 2013.

L'Entreprise à Mission doit faire l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) a été sélectionné pour vérifier les progrès de Danone dans l'accomplissement de cette mission. PwC est, depuis 1992, l'un des commissaires aux comptes de Danone. Il supervise depuis près de 10 ans le contrôle légal de la partie non financière de son rapport de gestion. PwC se charge également de l'évaluation volontaire des performances de Danone en

³⁹ Site internet de Danone au 20 juin 2021.

matière de développement durable. En 2001, à la suite du scandale Enron, PwC a scindé en deux ses activités de conseil et d'audit. Dans le monde, PwC a réalisé un chiffre d'affaires de 42,4 milliards de dollars sur l'année fiscale 2019. Environ 270 000 personnes travaillent en réseau dans 187 pays. On remarquera ici un certain entre soi dans le contrôle des missions des multinationales par d'autres multinationales.

L'entreprise à mission, si l'on veut une petite chance que ses missions altruistes soient accomplies, doit être pilotée par une personne altruiste. Que penser du fait que les actionnaires de Danone ont mis fin au mandat de son patron Emmanuel Faber brutalement ? Le Marché a estimé le coût d'un patron altruiste et/ou incompetent : à l'annonce de la mesure, l'action Danone a pris 5%.

L'avenir de la société à mission est, selon moi, dans un encastrement de l'entreprise dans la société. A savoir, une définition des missions par les citoyens et leurs représentants et un contrôle pointilleux de la réalisation de ses missions par les mêmes citoyens.

Dans notre contexte d'effondrements divers, l'entreprise à mission Danone ne sera pleinement utile que si elle reçoit la mission explicite d'œuvrer à ce que chacun puisse accéder à la nourriture de base et si nous assurons le contrôle d'exécution de la mission.

4.3 L'entreprise : institution réquisitionnée pour subvenir aux besoins vitaux de chacun.

En 2008, avec Michel Griffon⁴⁰ nous estimions une catégorie limitée à 300 millions de consommateurs « très nantis » pratiquant des régimes alimentaires de type « *Très riche en protéines animales* » (donc nécessitant de très grandes surfaces agricoles pour produire l'alimentation du bétail destiné à leur propre consommation), puis une catégorie de 500 millions de consommateurs qui apparaissent comme « abusifs » en termes de surface nécessaire à la production alimentaire qui suivent le régime « *Riche en protéines animales* » et qui correspondent aux classes moyennes des pays industriels et aux nouvelles classes moyennes des pays émergents, et enfin la grande masse de la population mondiale qui pratique sous contraintes de revenu un régime à dominante « protéines végétales ». Dans cette catégorie, une proportion importante (800 millions sur 5,6 milliards soit 15%) était gravement sous-alimentée.

Entre 2008 et 2021, il y a un milliard d'habitants de plus sur la planète, une augmentation de production agricole de 500 millions de tonnes de céréales et une augmentation de 50 millions de tonne équivalent pétrole de biocarburants.

Variation de consommation et production en céréales entre 2008 et 2021

| Régime alimentaire : | <i>Très riche en protéine animale</i> | <i>Riche en protéine animale</i> | <i>Dominante protéine végétale</i> | Total |
|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-------|
| | | | | |

⁴⁰ Denis Dupré et Michel Griffon, *La planète, ses crises et nous, op cit.*, Extrait du chapitre *Planifier un monde durable pour 2050*, p. 275, [en ligne], [<https://sites.google.com/site/financeresponsable/ecologie/ecologie---livres>].

| | | | | | |
|--|------|------|------|-----|--------|
| Céréales nécessaires (kg par habitant) | 800 | 400 | 200 | 100 | / |
| Variation de population (millions d'habitants) | +200 | +500 | +300 | 0 | +1 000 |
| Variation de consommation en céréales (millions de tonne) | +160 | +200 | +60 | 0 | +420 |
| Variation de production de biocarburants (millions de tonne) | | | | | +70 |
| Variation de production de céréales (millions de tonne) | | | | | +490 |

Actuellement, la population mondiale augmente de 90 millions d'habitants tous les ans. Si ces nouveaux terriens s'insèrent dans la catégorie à 200 kg de céréales par an, il leur faut 18 millions de tonnes de céréales.

Sommes-nous certains de pouvoir augmenter notre production agricole dans le futur malgré l'effondrement du vivant et les changements climatiques ?

Les prévisions de la FAO concernant la production de céréales en 2021 s'établissent à 2 800 millions de tonnes (en augmentation de 15% par rapport à 2008).

S'il y avait un choc de 3% de baisse⁴¹ de production mondiale de céréales, 80 millions de tonne de céréales manqueraient. Si aucune catégorie supérieure ne veut changer de standing de régime alimentaire, les 800 millions de sous-alimentés qui consomment ensemble 80 millions de tonne n'auront plus rien à manger.

Soyons optimiste et considérons que la production agricole va rester constante. Comment nourrir les 90 millions d'humains à naître chaque année si aucune catégorie supérieure ne veut changer de standing de régime alimentaire ?

Chaque personne passant d'un régime alimentaire à un autre moins consommateur de céréales peut permettre à ces nouveaux habitants de se nourrir. Ainsi 30 millions de personnes passant du régime alimentaire « *Très riche en protéine animale* » à celui « *Dominante protéine végétale* » permettraient d'accueillir ces habitants supplémentaires au régime « *Dominante protéine végétale* ». La baisse de production de 18 millions de TEP de biocarburant aurait le même effet.

Si l'institution de la taxe carbone n'est pas couplée à la limitation des biocarburants, leur impact sur la survie des populations sera destructeur. Malgré les infos et les promesses, malgré l'expérience de la pandémie Covid, la tendance des pays pilotés par le Marché est de maintenir un type de croissance économique qui permet de persévérer dans les déplacements de biens et de voyageurs et de garder un régime carné.

⁴¹ Il n'est pas impossible d'envisager une catastrophe climatique conduisant à une baisse de 10% avec par exemple inondations en Amérique du nord et sécheresses en Asie et Europe.

Si l'on oublie l'objectif que chacun accède à la nourriture de base, que l'on ne régule pas la production agricole dans cet objectif, si la sobriété n'est pas au rendez-vous par l'altruisme ou par la force, quel sens a la régulation des entreprises par l'institution de la taxe carbone ?

De même, certaines de nos autres institutions nationales et internationales telles qu'elles fonctionnent actuellement sont des obstacles pour l'accès des plus pauvres à la nourriture de base.

Même succinctement, on peut questionner les institutions – biens communs que maîtrisent les entreprises comme la monnaie. Qui décide de la création de la monnaie et de l'usage de ce seigneurage ? Qui orchestre la dette et la possibilité ou non de Jubilé ?

Quand on évoque le bien commun travail peut-on oublier l'institution-capital ? Qui possède le capital ? Comment se partage la valeur ajoutée entre travail et capital ? Dans certains cas, la baisse des salaires et les licenciements ont pour seul objectif d'entraîner des plus-values boursières. Gérer le bien commun travail c'est aussi interroger la fiscalité sur les plus-values boursières.

L'entreprise est de loin la principale institution agissant sur le monde. L'accès de tous à la nourriture de base est conditionné au comportement des entreprises. Elles possèdent des terres (elles sont parfois même toutes puissantes sur des territoires), elles distribuent le salaire (le travail et la monnaie), elles sont supposés payer leurs impôts aux états, elles détiennent des fondations charitables. Que ce soit par sa production ou par l'enrichissement de ses actionnaires, l'institution-entreprise est l'acteur essentiel qui contrôle le triptyque « propriété de la terre-monnaie-travail ». Elle impose deux institués : celui du « tout marchandise » et celui du « tout propriété privée ». Ce sont les deux tabous qui rendent impossible d'atteindre l'objectif que chacun puisse accéder à la nourriture de base.

L'histoire témoigne d'expériences qui ont réorienté les entreprises. Au début du XIXème siècle, par exemple, la dureté de l'essor industriel conduit à des réactions fortes et des luttes. Diverses formes d'un socialisme utopique, de Godin à Proudhon et Fourier, ont permis un essor d'entreprises tantôt paternalistes tantôt émancipatrices, par mutualisation, vers plus d'autonomie. L'état d'une rémunération abusive du capital a pu être desserré pour permettre de fixer d'autres objectifs que le profit maximal pour les actionnaires. Les sociétés mutualistes développées au XIXème siècle sont les réalités les plus abouties de la mise en œuvre d'une telle pensée politique. La mobilisation des entreprises dans les périodes de guerre témoignent aussi de la possibilité de réorienter massivement et rapidement la production.

Dans le contexte d'urgence qui est la nôtre, l'entreprise-institution doit être réquisitionnée par une mission définie et contrôlée par les représentants des citoyens.

Conclusion

Les événements du monde ne cessent de bousculer les hommes. Comme hier où la survenue de la famine guettait la presque totalité de l'humanité, se pose aujourd'hui la question de donner accès à chaque homme à la nourriture de base demain. C'est un enjeu qui va devenir de plus en plus sensible à mesure que s'aggrave l'effondrement du vivant.

Les réformistes ont-ils le temps d'éveiller nos oligarques à l'altruisme ? Les révolutionnaires pourront-ils faire une révolution pour que les citoyens assemblés décident et non que d'autres oligarques après un bain de sang remplacent ceux actuellement en place ?

Nul ne devrait pourtant opposer « réformistes » et « révolutionnaires ». Il se pourrait même que les deux pulsions doivent vivre en harmonie en chacun de nous : préparer aujourd'hui le monde de demain et lutter pour que ses fragiles pousses ne soient pas détruites par nos oligarques. Chacun peut être réformiste dans sa vie quotidienne pour vivre le présent et chacun peut être révolutionnaire dans ses objectifs pour le futur.

Peut-être pensez-vous qu'il y a l'immense majorité, ni réformiste ni révolutionnaire. Apparemment le plus pratique pour s'éviter des ennuis et mener une « petite vie tranquille »... comme une autruche.

Pensez-vous aussi qu'aucune imagination radicale ne peut s'instituer et que nul ne brisera les tabous ?

Mais alors il faudra faire face : dans dix ans ce ne seront plus des millions mais des centaines de millions de personnes qui mourront de faim. Une autruche peut accepter de « faire avec ».

[Si] la vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes, l'humanité ne le peut pas.⁴²

⁴² Extrait du 23 juin 2021 du projet de rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Annexe A : Altruisme dans les religions

La charité traverse les religions. Nous évoquons ici quelques principes des juifs, des musulmans, des chrétiens et des bouddhistes

Pour les juifs.

La charité n'est pas considérée par les Juifs comme une faveur faite aux pauvres mais plutôt comme une faveur faite par les pauvres aux donateurs⁴³. Quatre commandements concernent la charité. La *Tsedaka*⁴⁴, qui peut se traduire par "justesse" ou "justice", est une *Mitsva* très importante puisqu'elle est considérée comme aussi importante que toutes les autres réunies (Suk. 49b). Le *Matanot Laéviyonim* est une *Mitsva* particulière le jour de Pourim qui exige d'aider des pauvres (le mot *laéviyonim* signifiant « pauvres », il s'agit donc d'au moins 2 pauvres). Le *Maaser ani*⁴⁵ est le prélèvement de 9 centièmes des récoltes pour les donner aux pauvres toutes les troisièmes et sixièmes années sur un cycle de sept ans. La *Hala'ha* est la *Mitsva* du prélèvement du *Maaser* sur l'argent. Il s'agit de donner au moins 10% de ses revenus aux pauvres. Si l'on a les moyens, on doit alors donner 20% de ses revenus.

Pour les musulmans.

La foi musulmane souligne le danger de l'accumulation des richesses qui éloigne de Dieu et la nécessité impérieuse d'aider les plus pauvres. Ces commandements proviennent directement du Coran : « Vos richesses et vos enfants sont votre tentation pendant que Dieu tient en réserve une récompense magnifique. Craignez Dieu de toutes vos forces; écoutez, obéissez, faites l'aumône (*sadaqa*) dans votre propre intérêt. Celui qui se tient en garde contre son avarice sera heureux. »⁴⁶

La charité est un devoir des Musulmans par le biais du *Zakat*⁴⁷, c'est-à-dire l'aumône annuelle⁴⁸. Les bénéficiaires prioritaires sont le pauvre (défini par l'incapacité de subvenir à ses besoins et de ceux

⁴³ En effet, le pauvre fait plus pour le maître du foyer (en acceptant les dons) que le maître du foyer en fait pour le pauvre en lui donnant la charité (Lév. R 34-B) puisque le pauvre lui donne ainsi l'occasion d'accomplir une *Mitsva* (commandement). Les rabbins considèrent même qu'avec la Torah et les prières, la pratique de la charité est un des piliers sur lequel repose le monde (Avot 1:2).

⁴⁴ Il y a huit manières de donner la *Tsedaka* (de la moins vertueuse à celle qui l'est le plus) : Tristement ; Moins qu'il ne sied, mais avec le sourire ; Seulement après avoir été sollicité ; Avant d'avoir été sollicité ; De façon à ce que le donateur ne sache pas qui est le bénéficiaire ; De façon à ce que le bénéficiaire ne sache pas qui est le donateur ; De façon à ce que ni le donateur ni le bénéficiaire ne connaissent l'identité de l'autre au travers d'un intermédiaire ou d'une boîte à *Tsedaka* (que toute famille juive a chez elle) ; De façon à ce que ni le donateur ni le bénéficiaire ne connaissent l'identité de l'autre, sans intermédiaire. La forme la plus élevée de charité n'est pas de donner une aumône, mais d'aider les pauvres à se réhabiliter en leur prêtant de l'argent à taux zéro, en les prenant comme partenaires, en les embauchant ou en leur trouvant du travail. Et même si l'on bénéficie soi-même de la *Tsedaka*, il faut aussi la donner ou du moins apaiser les pauvres par des mots (Lev. R. 34:15; Maïm. Yad op. cit, 10:5). Elle a pour effets d'accélérer la rédemption (BB 10a), de donner à l'homme d'action des fils sages, riches et intelligents (BB 19b), de pardonner les péchés et de sauver de la mort (Prov. 1:2).

⁴⁵ En effet, le *Maaser ani* est le dixième de ce qui reste des récoltes après deux prélèvements: l'un infime, l'autre de 10%. Le mot « prélever » en hébreu ressemble beaucoup au mot « s'enrichir », insinuant ainsi qu'un enrichissement est possible grâce au prélèvement.

⁴⁶ Sourate LXIV du Jugement dernier du Coran.

⁴⁷ Coran, Sourate9, verset 60.

⁴⁸ C'est le troisième par importance des cinq piliers de l'islam et il s'agit d'un acte obligatoire. Le nom lui-même *Zakat* à une signification paradoxale : accroissement. Ceci veut dire que le don n'est pas vécu comme un

dont il a la charge, il peut très bien s'agir d'un non musulman) et le nécessiteux (celui qui ne peut rien dépenser mais qui ne se présente pas pour demander l'aumône). C'est le troisième par importance des cinq piliers de l'islam et il s'agit d'un acte obligatoire. Le nom lui-même *Zakat* a une signification paradoxale : accroissement. Ceci veut dire que le don n'est pas vécu comme un appauvrissement mais comme enrichissement par purification de l'âme humaine de l'avarice. Tout musulman qui en a les moyens doit donner une partie de ses biens aux pauvres de la communauté, privilégiant la proximité. Sur le plan économique, cela correspond à une taxe sociale purificatrice.

Pour les chrétiens.

La propriété en partage était au cœur des premières communautés chrétiennes.

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants était un seul cœur et une seule âme. Personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais tout était commun entre eux. Avec une grande puissance, les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce était sur eux tous. Parmi eux, en effet, personne n'était dans le dénuement ; car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres. (Actes 4,32-35)

L'argent et les propriétés privées étaient mis en bien commun pour assurer l'autonomie de la communauté et lui permettre de vivre dans le monde romain tout en réalisant ses projets et son unité.

Un autre passage des Actes de Apôtres relate comment vont mourir Ananias et sa femme qui souhaitaient échapper à la dure loi du partage charitable de leurs propriétés. La propriété privée apporte la mort.

Et l'on distribuait à chacun selon ses besoins. « Un homme du nom d'Ananias vendit une propriété, d'accord avec Saphira sa femme ; puis, de connivence avec elle, il retint une partie du prix, apporta le reste et le déposa aux pieds des apôtres. Mais Pierre dit : « Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur ? Tu as menti à l'Esprit Saint et tu as retenu une partie du prix du terrain. Ne pouvais-tu pas le garder sans le vendre, ou, si tu le vendais, disposer du prix à ton gré ? Comment ce projet a-t-il pu te venir au cœur ? Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, c'est à Dieu. » Quand il entendit ces mots, Ananias tomba et expira. Une grande crainte saisit tous ceux qui l'apprenaient. (Actes 5,1-11)

Pour les bouddhistes.

appauvrissement mais comme enrichissement par purification de l'âme humaine de l'avarice. Tout musulman qui en a les moyens doit donner une partie de ses biens aux pauvres de la communauté, privilégiant la proximité. Sur le plan économique, cela correspond à une taxe sociale purificatrice.

Pour le bouddhisme, la pauvreté est mauvaise parce qu'elle entraîne la souffrance. La pauvreté est une erreur politique comme le souligne Bouddha lui-même. Suivant le Cakkavattisihanada sutta, le crime, la violence et l'immoralité ne peuvent être séparés de questions plus vastes sur la justice.

Le Bouddha conte l'histoire d'un monarque qui agissait selon ce que les sages lui conseillaient : « Ne laisse aucun crime se perpétuer dans ton royaume et, à ceux qui sont dans le besoin, donne un bien. » Par la suite ce roi se mit à gouverner selon ses propres idées et cessa de donner aux nécessiteux. Peu à peu, la pauvreté se généralisa. Suite à cette paupérisation, quelqu'un s'empara de ce qui ne lui était pas donné et fut arrêté. Le roi lui demanda pourquoi il avait agi ainsi, l'homme répondit qu'il n'avait rien pour vivre. Le roi lui donna alors un bien disant que cela serait suffisant pour créer une affaire et faire vivre sa famille. Le roi fit exactement de même avec un autre homme poussé à voler par la pauvreté. Et quand d'autres personnes en entendirent parler, ils décidèrent de voler à leur tour pour être traités de la même façon. Alors le roi comprit que s'il continuait à donner des biens à de tels hommes, le nombre de vols continuerait de croître. Aussi décida-t-il d'être sévère avec le prochain voleur : « Je ferais mieux d'en finir avec lui, d'en terminer une fois pour toutes, et de lui couper la tête. » Et c'est ce qu'il fit.

La fin de l'histoire est surprenante :

Entendant cela, les gens pensèrent : 'Maintenant, fabriquons nous des épées aiguës et nous pourrions prendre à n'importe qui ce qui n'est pas offert, nous en finirons avec eux, en terminerons une fois pour toutes et leur couperons la tête.' Ainsi, s'étant procuré quelques épées acérées, ils lancèrent des attaques meurtrières contre des villages, des villes et des cités, devinrent des bandits de grand chemin, tuant leurs victimes en leur coupant la tête.

Ainsi, du fait de l'absence d'attribution de biens aux nécessiteux, la pauvreté devint générale, de l'accroissement de la pauvreté, le vol de ce qui n'était pas offert s'accrut, de l'accroissement du vol, l'usage des armes augmenta, de l'augmentation de l'usage des armes, les meurtres s'accrurent.

Ce sutta fonde la compréhension bouddhiste que la violence engendre la violence et que la solution politique est de pourvoir aux besoins de base de la population. L'altruisme est ici basé sur une observation du comportement social des hommes.

Annexe B : L'égoïsme radical d'Ayn Rand comme imaginaire instituant.

Hobbes au début du XVII^e siècle avait mis la vertu d'altruisme et la charité chrétienne hors de la sphère politique. Il suffisait de remettre à l'État un pouvoir de coercition sur les individus pour que la violence ne s'installe pas entre les hommes qui voudraient s'emparer des propriétés des plus riches. La propriété privée et le marché assureraient alors la prospérité et le bonheur. Le *Commonwealth*, la richesse commune, est engendrée par le concours des signataires du *Covenant*⁴⁹ (contrat) qui assure un Etat minimal.

Un siècle plus tard, Kant va s'opposer à Hobbes. Pour faire société, la morale de Kant pose qu'il convient au préalable de fabriquer des hommes vertueux qui souhaitent chercher un bonheur partagé.

*A mille lieux de la fausse indépendance de l'esthète et de l'individualisme militant de l'entrepreneur, le sujet moral poursuit ses fins en se demandant si elles demeurent compatibles avec l'édification d'un monde que l'on puisse habiter.*⁵⁰

Dans les années 1950, la conception de Hobbes va reprendre l'avantage contre celle de Kant et une certaine forme de pensée libérale va instaurer la suprématie du marché, défendue par Ayn Rand. Cette philosophe va formaliser un imaginaire instituant d'égoïsme radical et la disparition de l'État au profit d'une forme extrême du libéralisme économique. Ayn Rand (1905-1982) juive athée américaine d'origine russe, fut également scénariste et romancière. Rand a mis en avant ce qu'elle nomme l'« égoïsme rationnel », ou « égoïsme de l'intérêt personnel », seul principe moral digne d'être suivi par opposition à l'altruisme, de mentalité collectiviste. En 1950, Ayn Rand et quelques proches créent un groupe qui prend par provocation le nom de « Le Collectif ». En 1957 est publiée sa principale œuvre, *Atlas Shrugged* (La Grève), qui met en scène des entrepreneurs qui décident de cesser d'être les esclaves d'un étatsisme pré-totalitaire qui ravage la société à l'image du New Deal de Roosevelt. Le livre devient rapidement un best-seller mondial. Rand a mis en avant ce qu'elle nomme l'« égoïsme rationnel », ou « égoïsme de l'intérêt personnel », seul principe moral digne d'être suivi par opposition à l'altruisme, de mentalité collectiviste. L'individu est selon elle la base de toute morale, « il se doit d'exister pour lui-même » écrivait-elle en 1962 et de « ne jamais se sacrifier pour les autres».⁵¹ Ayn

⁴⁹ Thomas Hobbes, *Leviathan: Or the Matter, Forme and Power of a Commonwealth*, Yale University Press, 1900.

⁵⁰ Mickaël Foessel, « Kant ou les vertus de l'autonomie », *Études*, 414, mars 2011, p. 341-351, [en ligne], [www.cairn.info/revue-etudes-2011-3-page-341.htm], (24 juin 2016).

⁵¹ Notre traduction, Harriet Rubin, « Ayn Rand's Literature of Capitalism », *The New-York Times*, September, 15, 2007.

Rand prônait un état minimal se réduisant à assurer la sécurité des hommes et des biens. Ayn Rand a défendu l'indépendance et le « laisser-faire » face à toute forme de collectivisme ou de religion établie.

La « bonne réputation », la notoriété, est une notion clef de la philosophie individualiste d'Ayn Rand. Dans son système de pensée, l'enrichissement des individus nécessite le respect des contrats qui se nouent. Il est donc basé sur la réputation individuelle des personnes et non sur la force de la loi.

Alan Greenspan⁵² a beaucoup été influencé par Rand et déclara à son propos : « Elle m'a montré que le capitalisme n'est pas seulement efficace, mais aussi moral ». De nombreuses autres personnalités comme le président Ronald Reagan ou le fondateur de Wikipédia, Jimmy Wales, se réclament de ses conceptions.

Dans les années 1970 apparaît une contestation radicale de cet imaginaire institué du marché avec la pensée politique de Castoriadis qui ne s'instituera pas. Selon Castoriadis, dans une démocratie, la société fabrique un type d'homme dont les vertus individuelles soutiendront à leur tour l'institution démocratique.

Cette création [la démocratie] est inséparable d'un certain nombre de valeurs, qui étaient à la fois condition de la vie politique des Grecs et les fins que cette vie visait à atteindre. Il faut rappeler d'ailleurs que pour l'essentiel, ces valeurs avaient trait à l'homme individuel : ce qui était visé, c'était l'homme vertueux, l'arété (vertu), l'individu kalos kagathos (beau et bon)...⁵³

⁵² Alan Greenspan (né le 6 mars 1926 à New York), économiste de formation, a été le président de la FED de 1987 à 2006. En 1977, il soutient sa thèse à l'université de New York et obtient son doctorat en sciences économiques. En 1979, il entre dans l'équipe de campagne présidentielle de Ronald Reagan, qui devient président en 1981 et sera réélu en 1985. Le 11 août 1987, Greenspan est nommé 13e président du conseil de la Réserve fédérale des États-Unis par Ronald Reagan. En 2004, George W. Bush le renomme pour servir un 5e et dernier mandat. Il a été un ami de Ayn Rand et se définit républicain libertarien. Milton Friedman, père du monétarisme, le considérait comme le meilleur gouverneur de la Réserve fédérale.

⁵³ Cornélius Castoriadis et Daniel Cohn-Bendit, *De l'écologie à l'autonomie*, 1981, p. 107.

Annexe C : Les avenir possibles pour 2050 selon Griffon et Dupré (2008) ⁵⁴.

En 2008, Michel Griffon et moi avons étudié trois scénarios d'évolution de nos sociétés jusqu'en 2050, explorant l'évolution des principaux problèmes environnementaux, économiques et sociaux du monde selon des hypothèses de comportements différents.

Pour imaginer des scénarios pour le futur, le premier critère que nous avons retenu est celui de la justice ou de l'inégalité face à la rareté potentielle. Le deuxième était celui de l'efficacité de la lutte contre le changement climatique et contre l'érosion de la biodiversité. Le troisième était celui de la capacité d'anticipation par des politiques publiques d'éducation et d'information.

Nous avons considéré que le risque le plus important était celui d'un retour de la pauvreté dans les catégories de population les moins favorisées. Cette pauvreté se traduirait sur le plan alimentaire par une sous-alimentation chronique atteignant peut-être deux dixièmes de la population, et un faible accès à l'énergie moderne (électricité, carburants liquides) pour les mêmes populations. Cette pauvreté et la vulnérabilité qui en résulterait perpétueraient donc des taux de mortalité élevés dans les catégories pauvres. Cela signifierait que ces populations n'auraient pas d'autre choix que d'exploiter outre mesure les ressources naturelles : continuation de la déforestation pour avoir de la terre faute de technologie pour accroître les rendements, désertification, coupe importante de bois de feu car ce serait la seule ressource énergétique disponible... La concurrence pour les ressources en sol, en eau et en énergie pourrait provoquer des épisodes armés. Le risque malthusien ne peut être exclu si les sociétés n'arrivaient pas à anticiper la fin de l'abondance et le retour des raretés.

Caractéristiques des scénarios envisagés pour 2050

| Scénario | Scénario I | Scénario II | Scénario III |
|---|--|--|---|
| Justice sociale/ rareté | Progrès | Peu de progrès | Compétition |
| Efficacité de la lutte contre les grands dangers environnementaux | Progrès importants | Progrès insuffisants | Peu d'action |
| Politiques publiques | Anticipation grâce à des politiques d'éducation | Politiques imparfaites avec difficulté à convaincre les citoyens | Pas d'anticipation, politiques devant faire face à des situations d'urgence |
| Préalables | Refus de marginalisation des pauvres Elimination des maffias Economie de la sobriété | | |

Dans le scénario I, les sociétés sont rapidement conscientes des enjeux et les plus éclairés détiennent les pouvoirs politiques. Au niveau mondial sont articulées les politiques de justice sociale face à la

⁵⁴ Denis Dupré et Michel Griffon, *La planète, ses crises et nous, op cit.*, Extrait du chapitre *Planifier un monde durable pour 2050*, p. 275, [en ligne], [<https://sites.google.com/site/financeresponsable/ecologie/ecologie---livres>].

rareté des ressources et de lutte contre les changements climatiques et contre l'érosion de la biodiversité. L'éducation citoyenne impose mondialement ces valeurs qui deviennent un objet de désir mimétique généralisé inspirant les idéologies. Les progrès techniques sont au rendez-vous pour limiter les risques environnementaux. Les sociétés parviennent à anticiper les dangers. Le scénario I adopte le type de justice Rawlsienne qui fait de l'attention aux plus pauvres une priorité. Les sociétés ne laissent personne sous-alimenté et parmi les 9 milliards d'habitants, les enfants et petits-enfants des sous-alimentés de l'an 2000 mangent à leur faim. Il faut pour cela des mécanismes fiscaux, politiques et économiques qui assurent la redistribution de l'accès aux ressources et au bien-être dans la population. En ce qui concerne l'alimentation, une fois chaque humain ayant son « bol de riz » ou son équivalent⁵⁵, il est possible d'utiliser le surplus de production de grains pour la nourriture des animaux. La consommation de viande issue de ces grains restera préférée par les catégories les plus aisées mais dans des proportions réduites par rapport au présent. Le style alimentaire *très riche en protéines animales* a disparu car ce comportement est devenu outrancier, dangereux et coûteux pour la santé aux yeux de tous. Cependant, ce cas de figure n'est pas égalitaire et permet à ceux qui participent le plus à l'évolution de faire partie d'une bourgeoisie mondiale.

Dans le scénario II, la justice sociale et l'attention aux plus pauvres n'ont qu'une place limitée dans un monde qui devient plus dur pour les plus faibles. La compétition reste de mise et les coopérations politiques internationales sont difficiles. Seule la limitation du réchauffement climatique est mondialement gérée de façon efficace, et dans une moindre mesure la limitation des atteintes à la biodiversité. Ce scénario laisse la priorité aux plus riches pour s'assurer l'accès la surface de terre nécessaire à leur consommation (nourriture et énergie) et aux autres ressources devenant rares. Aussi, le nombre de pauvres s'accroît car ils doivent partager des ressources plus rares et plus chères. C'est un scénario socialement malthusien. Il est le prolongement tendanciel de la situation actuelle.

Le mécanisme de distribution implique une compétition entre les différentes catégories sociales. Le nombre de consommateurs moyens et de consommateurs nantis est le fruit de cette compétition. Les plus adaptés, au sens Darwinien, prennent la part du lion. Alors que dans le scénario I, le calcul consistait à faire des hypothèses de répartition équitable, le calcul va ici consister à fixer les consommations des plus favorisés et à distribuer le reste. Le scénario II est un scénario de faible anticipation politique. Le besoin en énergie se traduit par exemple par un encouragement à la production de biocarburants qui utilisent les surfaces agricoles à vocation alimentaire ce qui accélère les tensions sur les prix et un fort mécontentement social.

Le scénario III reflète un monde où la compétition entre les catégories sociales est amplifiée en raison de la rareté des ressources. Le progrès technique n'est pas au rendez-vous pour détendre suffisamment les contraintes de rareté. Les politiques publiques échouent à anticiper les périls. Leur influence se réduit alors que la violence sociale contribue à étendre les territoires de non droit et d'économie illicite.

Le scénario III se déroule sans aucune anticipation de la part des politiques publiques. Les sociétés s'ajustent aux limites des ressources de manière plus brutale, et les mécanismes de redistribution se font inévitablement dans la violence et de manière limitée. La pauvreté peut croître ainsi que le

⁵⁵ L'idée du « bol de riz » ou son « équivalent céréales » est que chacun dispose d'une alimentation de base suffisante et équilibrée mais majoritaire en céréales, protéagineux, légumes et fruits par rapport à la viande issue d'alimentation en grains.

nombre des mal-nourris. Les prix élevés des céréales et de la viande aboutissent à en réduire la consommation et à faire refluer le régime alimentaire vers les « grains de base ». L'imprévoyance au plan énergétique débouche sur l'utilisation massive du charbon et l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions atmosphériques, ainsi que sur une concurrence forte pour l'utilisation de la terre entre la production alimentaire et celle de biocarburants. La violence sociale fait émerger des pouvoirs abusifs.

Consommations de céréales dans les trois scénarios.

| <i>Scénario de justice Rawlsienne</i> | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|-------|
| Population (millions d'habitants) | 0 | 3 500 | 5 500 | 9 000 |
| Régime alimentaire type : | <i>Très riche en protéine animale</i> | <i>Riche en protéine animale</i> | <i>Protéine végétale</i> | Total |
| Céréales par habitant (tonne) | 0.8 | 0.55 | 0.4 | |
| Consommation (millions de tonne) | 0 | 1 925 | 2 200 | 4 125 |
| <i>Scénario de compétition avivée</i> | | | | |
| Population (millions d'habitants) | 200 | 4 800 | 4 000 | 9 000 |
| Régime alimentaire type : | <i>Très riche en protéine animale</i> | <i>Riche en protéine animale</i> | <i>Protéine végétale</i> | Total |
| Céréales par habitant (tonne) | 0.8 | 0.50 | 0.35 | |
| Consommation (millions de tonne) | 160 | 2 400 | 1 400 | 3 960 |
| <i>Scénario de compétition forte</i> | | | | |
| Population (millions d'habitants) | 300 | 4 700 | 4 000 | 9 000 |
| Régime alimentaire type : | <i>Très riche en protéine animale</i> | <i>Riche en protéine animale</i> | <i>Protéine végétale</i> | Total |
| Céréales par habitant (tonne) | 0.8 | 0.50 | 0.25 | |
| Consommation (millions de tonne) | 240 | 2 350 | 1 000 | 3 590 |

13 ans après la publication de notre livre, et malgré les discours, chacun pourra juger que nous sommes loin du scénario I. L'optimiste peut encore penser au scénario II lors que le pessimiste jugera le scénario III inéluctable.

L'enjeu est toujours bien celui de la justice ou de l'effondrement.

Annexe D : Altruisme et dette.

Extrait de « Quel est l'impact de la dette sur l'autonomie »⁵⁶ qui reprend certaines parties d'un texte co-écrit avec Caspard Visser't.⁵⁷

La monnaie-dette est apparue, il y a 5000 ans en Mésopotamie, sur des « tablettes d'argile où l'on inscrivait une obligation de paiement futur, puis que l'on scellait à l'intérieur d'enveloppes d'argiles marquées du sceau de l'emprunteur. Le créancier conservait l'enveloppe en garantie ; au moment du remboursement, on l'ouvrait en brisant le sceau. »⁵⁸. Puis ces tablettes, reconnaissances de dette, ont circulé, devenant instruments négociables. Quand le premier créancier a donné sa tablette pour acheter un bien et quand le nouveau détenteur de la créance a mis son sceau sur l'enveloppe, l'enveloppe d'argile est devenue monnaie. La "dette" devient "monnaie" du fait que le débiteur accepte que sa dette soit réclamée ultérieurement par toute autre personne que son premier créancier.

Résumé

La dette permet d'éclairer les rapports de la monnaie et de la finance. Elle exige de penser la question de la relation juste entre débiteur et créancier. L'emprunteur est aujourd'hui soit un particulier, soit une entreprise soit un état. Lors de mauvaise fortune du débiteur, comment définir les bonnes pratiques modernes de ce rapport créancier-débiteur ?

Apparaît vitale pour le respect des hommes d'aujourd'hui et de demain l'adoption de trois principes éthiques.

Concernant la dette des particuliers, il faut donner à chacun la possibilité de repartir libre. C'est la remise de dette par la faillite personnelle⁵⁹. C'est cette faillite personnelle qui correspond à un Jubilé permanent. De plus, sauf à accepter la disparition des classes moyennes, il faut limiter l'enrichissement actuellement exponentiel des très riches constaté par l'économiste Piketty. Pour les particuliers, il faut un juste remboursement sans esclavage.

Concernant la dette des entreprises, il convient de partager le profit entre le créancier et l'entrepreneur. Cette pratique apportera une robustesse accrue des entreprises dans les périodes difficiles. Pour les entreprises, il faut éviter le taux fixe et l'abus d'effet de levier conduisant aux mises en faillite économiquement inefficaces et injustifiées.

Concernant la dette des États, il est nécessaire d'établir un nouveau code d'Hammourabi mondial. Il comprendra de nouvelles règles permettant aux États débiteurs d'assurer leur souveraineté et la

⁵⁶ Denis Dupré, *La fabrique collective de la monnaie*, 2018, Jouquetti Libre Éditeur.

⁵⁷ Denis Dupré, Caspar Visser't, « Réflexions sur la gestion de la dette : Des textes fondateurs à la crise actuelle », *Entreprise & société*, Classiques Garnier, 2017, 2017-1 (n° 1), pp.223-243.

⁵⁸ David Graeber, *Dette: 5000 ans d'histoire*, Éditions Les Liens qui libèrent, 2013, p 263.

⁵⁹ L'esclavage et le droit romain primitif prévoyaient l'exécution du débiteur. La pratique envers le débiteur insolvable s'est adoucie avec la pratique légale de « *venditio bonorum* » qui consistait à la vente des biens du débiteur et sa perte du droit de vote. L'économie moderne pour se développer a eu besoin de redonner « une chance » à l'entrepreneur malchanceux de recréer une activité. Ainsi, la crise financière des années 1790 aux États-Unis engendra la première loi relative au droit de la faillite en 1800, abrogée en 1803. L'initiative commerciale, indispensable pour assurer l'essor économique du pays conduisit alors à accorder au débiteur un nouveau départ en cas de déconfiture, ou « *fresh start* ». Le *Bankruptcy Act* de 1978, qui prolonge celui de 1898 et constitue le Titre 11 du Code fédéral des États-Unis, permet la faillite personnelle.

dignité de leurs citoyens⁶⁰. Il faut que chaque État équilibre production et consommation tant dans le respect des contraintes écologiques que dans celui des créanciers. Pour les états, il importe d'assurer la protection des biens communs.

On peut se demander combien de particuliers et d'États aujourd'hui dans le monde, ont plus de dettes que de valeurs de tous leurs actifs. Il n'y a pas de statistiques structurées disponibles permettant de répondre directement à cette question. Par contre, l'économiste Piketty⁶¹ apporte la preuve que les inégalités augmentent, poussant les uns vers une concentration des richesses et les autres vers des dettes. Il n'est donc pas impossible qu'une petite fraction de l'humanité possède les biens physiques (terres, mines etc.), les entreprises, et contrôlent les états dont ils détiennent la dette et soient de plus les maîtres des autres humains dont ils sont les créanciers et les employeurs.

La monnaie-dette par son rapport entre le débiteur et le créancier fait apparaître dans notre enquête sur la monnaie la valeur d'empathie. L'empathie et la dette peuvent faciliter le lancement de projets d'autonomie. Mais l'absence d'empathie et la dette entre particuliers brisent les relations sociales et conduisent parfois à l'esclavage. Et l'absence d'empathie et la dette excessive entre nations peuvent mener à la guerre.

La dette est un rapport, une relation, un face-à-face entre créancier et débiteur. L'éthique peut poindre du face-à-face de la rencontre des visages car « voir un visage, c'est déjà entendre : "Tu ne tueras point." »⁶².

Nous pouvons nous interroger sur les buts avoués ou inavoués du créancier : un but d'aide ou un but de domination, et ceci que l'emprunteur soit un particulier, une entreprise ou un État. C'est pourquoi nous questionnerons le crédit sur la valeur d'empathie entre le créancier et le débiteur.

Empathie ou égoïsme des créanciers dans la relation avec les emprunteurs

| | Particuliers | Entreprises | États |
|-----------------------|---|---|--|
| Empathie du créancier | Le crédit est consenti tout d'abord pour « aider ». Le créancier remet éventuelle une partie de la dette en cas de | Le crédit est réalisé pour partager les éventuels profits avec celui qui apporte son travail. | Un taux majoré prend en compte le risque de faillite. Le crédit est en adéquation avec les possibilités futures de remboursement de l'État. Une remise d'une partie de la dette assure à l'État défaillant |

⁶⁰ Nous voyons comment les États excédentaires, tel la Chine avec son fonds souverain de 4000 milliards de dollars ou les Pays du Golfe vivant de la rente pétrolière, achètent les terres cultivables, l'eau, l'énergie : tout ce qui devient des raretés. Il conviendrait, pour protéger les biens communs et ce qui permet aux peuples la survie et le travail, de ne payer dans certains cas que partiellement les dettes. Ceci passerait par une constitution protégeant les biens communs et interdisant leurs ventes en s'inspirant des tentatives de l'Islande ou de pays sud-américains.

⁶¹ Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Seuil, 2013.

⁶² Emmanuel Levinas, *Difficile liberté*, 1951, p21.

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| | mauvaise fortune pour le débiteur. | | un service minimal de prestations de base pour la survie digne de ses citoyens. |
| Egoïsme du créancier | Le crédit est consenti tout d'abord pour « s'enrichir ». Si le remboursement n'est pas possible, la saisie des biens et l'esclavage sont les conséquences. | Le crédit est réalisé en exigeant un taux fixe indépendant des profits générés par l'activité. L'arrêt de l'activité par la faillite est exigé lorsque ce taux de rendement n'est pas atteint. | Le crédit peut dépasser les possibilités futures de remboursement de l'État. Il n'y a pas de remise de dette mais privatisation des biens communs et suppression des dépenses de l'État défaillant pour rembourser les créanciers. |

Sans empathie, les crises liées à la dette sont inévitables pour deux raisons principales.

La principale raison est macroéconomique. L'économiste Minsky a remarqué que, dans les périodes d'euphorie en haut de cycle économique, la prudence des créanciers comme celle des emprunteurs s'évapore. Le succès pousse à l'insouciance quant à la possibilité d'erreur ; l'absence de sérieuses difficultés financières durant une longue période conduit au développement d'une économie euphorique dans laquelle les financements à court terme de positions longues deviennent un mode de vie normal.⁶³ Dans les schémas traditionnels, la dette est remboursée par les flux monétaires des revenus de l'entreprise ou la vente d'une partie des actifs. L'économiste Minsky a montré qu'un nouveau type de dette se développe, qu'il nomme la « dette Ponzi ». Le remboursement de la dette nécessite dans ce cas soit que les actifs eux-mêmes prennent de la valeur pour pouvoir rembourser la dette, soit qu'un nouvel emprunt soit réalisé pour la rembourser.

La raison secondaire est microéconomique. Un phénomène permet au créancier de profiter du malheur de son débiteur. A partir d'un certain niveau d'endettement rien n'empêche le créancier d'augmenter la dette en imposant le taux d'intérêt qu'il veut, puisque plus aucun autre créancier ne souhaite prêter au débiteur insolvable. Un exemple emblématique est le cas de la Grèce en 2015 lorsque le taux des prêts à un an des créanciers à l'état grec a atteint 50%. Il aurait été légitime que l'état grec ne rembourse pas intégralement cette dette consentie à un taux d'intérêt élevé dès lors que son service devenait hors des capacités de remboursement. En effet, la théorie financière, même celle « libérale orthodoxe », enseigne qu'un taux d'intérêt est élevé parce qu'il est sous-entendu que le créancier a un pourcentage de chance faible de percevoir sa créance et qu'il accepte ce fait.

Ainsi, s'il n'y a ni remise de dette, ni contrôle de l'endettement, les crises de dette sont inévitables.

⁶³ Henry Minsky, *Stabilizing an Unstable Economy*, Yale University Press, 1986, p 213.